

## MOT DU PRÉSIDENT

# Plan stratégique 2019-2023 de l'Office des professions du Québec

Alain Bibeau, erg., M. Sc.  
PRÉSIDENT

En mai dernier, madame Diane Legault, présidente de l'Office des professions du Québec (l'Office), a présenté le Plan stratégique 2019-2023 (PS) de l'Office à l'occasion d'une rencontre qui a réuni les représentants de tous les ordres professionnels.

Ainsi, fort de ses mandats de veille et de rôle-conseil auprès de l'État sur les améliorations requises du système professionnel, l'Office a réitéré ses devoirs en énonçant sa vision en ces termes : un Office proactif qui contribue à l'amélioration de la performance du système professionnel pour renforcer la confiance du public. L'Ordre a pris acte de ce nouveau plan stratégique, lequel viendra certainement dicter la voie de ses réflexions ayant trait au renouvellement de son propre plan stratégique, lequel se terminera en 2020.

Pour l'Office, les défis identifiés sont nombreux et reliés plus spécifiquement à la diversité des contextes dans lesquels les professionnels des différents ordres exercent, à l'explosion des connaissances et des avancées technologiques, à l'accroissement des besoins de spécialisation, à l'interdépendance des ordres professionnels, au développement croissant des pratiques en multidisciplinarité et en interdisciplinarité, ainsi qu'à la mobilité transfrontalière des professionnels.

Au sujet de l'identification de ces défis, il est important de savoir que, dans la foulée de l'adoption de la *Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel*, l'Office dispose dorénavant de nouveaux pouvoirs en matière de surveillance et d'enquête auprès des ordres et qu'il s'est doté d'une équipe chargée de la veille et de la vérification du fonctionnement des mécanismes de protection du public au sein des ordres professionnels. Conséquemment, l'Office a arrêté trois enjeux pour son PS 2019-2023 : 1) les leviers de surveillance ; 2) l'exercice du rôle-conseil ; 3) la performance organisationnelle ; et chaque enjeu se décline en termes d'orientations et d'objectifs pour lesquels sont aussi associés des indicateurs et des cibles à atteindre.

L'enjeu des leviers de surveillance est clairement l'enjeu pilier de l'actualisation de la mission de l'Office. Ainsi, on peut comprendre que l'Office tablera sur l'affermissement et l'amélioration de l'efficacité de ses mesures de surveillance et d'accompagnement des ordres professionnels. Par exemple, l'Office voudra accompagner avec plus d'efficacité les ordres professionnels dans leur démarche de modernisation réglementaire et, par la suite, dans la surveillance de l'application des règlements adoptés par les ordres. Ces activités s'accompliront en fonction de la perspective qui a été retenue par l'Office, laquelle sera de diriger ses interventions et ses ressources en la matière là où elles auront le plus d'incidences sur la protection du public. Pour ce faire, l'Office a retenu deux orientations : celle de concevoir une approche de surveillance basée sur la gestion des risques et celle de renforcer l'expertise de l'Office en matière d'encadrement des pratiques professionnelles. Plus concrètement, ces deux orientations ont amené l'Office à cibler les cinq objectifs suivants :

- développer des indicateurs pour mesurer la performance des ordres professionnels ;
- élaborer une politique de surveillance, d'intervention et d'accompagnement des ordres professionnels ;
- augmenter le nombre de recommandations formulées aux ordres professionnels visant à améliorer leur performance ;
- optimiser le traitement réglementaire ; et
- développer des guides et des lignes directrices au profit des ordres professionnels et du public.

Ces éléments annoncent, croyons-nous, une augmentation de l'obligation de reddition de compte des ordres auprès de l'Office. De notre avis, cela n'est pas en soi nécessairement une bonne nouvelle dans la mesure où déjà les ordres consacrent de nombreuses ressources en la matière.

► SUITE À LA PAGE 3

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

# Avis d'élection à la présidence de l'Ordre

Philippe Boudreau, erg.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) est administré par un Conseil d'administration (CA) formé d'un président, de 13 administrateurs élus conformément à la représentativité régionale prévue au *Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec*, ainsi que de 4 administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec pour représenter le public.

Par la présente, nous vous informons qu'à l'automne 2019, il y aura élection à la présidence de l'Ordre. Comme résolu par le CA lors de sa séance extraordinaire du 5 août 2019, l'élection se tiendra au suffrage universel des membres.

La durée du mandat est de trois ans, de 2019 à 2022. L'entrée en fonction est fixée à la première séance du Conseil d'administration qui suit l'élection, c'est-à-dire le 6 décembre 2019.

### Échéancier

**Date limite pour porter sa candidature :**  
8 octobre 2019 à 16 h

**Période de vote :**  
du 23 octobre au 7 novembre 2019

**Clôture du scrutin :**  
le jeudi 7 novembre 2019 à 16 h

### Sommaire des fonctions et des responsabilités du président

Le président est le leader politique, stratégique et le chef de la gouvernance de l'Ordre ; il joue un rôle vital dans la réalisation de la mission de l'Ordre. Il exerce ses fonctions selon les exigences du *Code des professions* et conformément aux orientations du CA.

À ce titre, il est responsable du respect des orientations politiques et stratégiques de l'Ordre, de même que celles relatives au développement et à l'exercice de la profession. Au nom du CA, il est le principal porteur de la mission de protection du public de l'Ordre.

- Dans le cadre de ce mandat, le titulaire
- voit à la gouvernance et au bon fonctionnement de l'Ordre ;
  - dirige la planification stratégique et élabore les grandes orientations de l'Ordre ;
  - assure la liaison entre le CA, le comité exécutif et la permanence de l'Ordre ;
  - agit comme représentant officiel de l'Ordre ;
  - assure les liens nécessaires avec les partenaires du système professionnel et les organismes gouvernementaux, paragonnementaux et privés à l'égard des dossiers qui touchent l'Ordre et l'exercice de la profession.

► SUITE À LA PAGE 2

## SOMMAIRE

### MOT DU PRÉSIDENT

Plan stratégique 2019-2023 de l'Office des professions du Québec	1
Rétroactions de l'Ordre au Forum Jeunes et Santé mentale 2019 du ministère de la Santé et des Services sociaux	2

### MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Avis d'élection à la présidence de l'Ordre	1
Un référentiel de compétences en ergothérapie pancanadien en développement	2
Nouvelle base de données	4

### ÉCHOS DE L'ORDRE

France Guimond, employée de l'Ordre depuis 25 ans	4
Bienvenue aux nouveaux membres	10

### TRAVAUX DE L'ORDRE

Nouvelle fiche d'information, examen GBM pour les technologues en imagerie médicale	4
Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur consulte l'OEQ	5

### ÉCHOS DES MEMBRES

Publication <i>Des sciences sociales à l'ergothérapie</i>	5
L'utilisation de la télésanté en ergothérapie : une ergothérapeute innove	6
Une nouvelle clinique en ergothérapie sociale	6

### BABILLARD

Modification à l'accès en ligne à l'échelle MoCa	10
--	----

### L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Des nouvelles de l'ACE-Qc	6
Des nouvelles de la FCE	6

L'UQTR fête 10 ans de formation et de recherche en ergothérapie	7
Réintégration en emploi après un accident	10

### LES ERGOTHÉRAPEUTES ET LA RECHERCHE

Étude du processus d'application des connaissances de l'Algo dans les services de soutien à domicile du Québec	8
--	---

### AVIS

Avis de radiation	9
Avis de limitation du droit d'exercice	9

### FORMATION CONTINUE

Colloque annuel de l'Ordre : l'éthique au cœur de ma pratique	10
Programme de formation continue 2019-2020	10-11

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE (SUITE)

► SUITE DE LA PAGE 1

**Disponibilité**

L'exercice de ces fonctions exige une disponibilité à temps plein et une grande flexibilité horaire;

Les conditions relatives au poste de président sont disponibles sur demande auprès du directeur général et secrétaire de l'Ordre (voir les coordonnées en fin d'article).

**Mise en candidature****Qui peut se porter candidat ?**

Seuls les membres de l'Ordre inscrits au tableau et dont le droit d'exercer des activités professionnelles n'est pas limité ou suspendu le 45<sup>e</sup> jour avant la date fixée pour la clôture du scrutin, soit le 23 septembre 2019, peuvent être candidats à la présidence.

**Comment faire pour se porter candidat ?**

Les candidats à la présidence sont proposés par un formulaire de mise en candidature qui doit être signé par l'ergothérapeute qui pose sa candidature de même que par cinq membres de l'Ordre. Un formulaire de mise en candidature est joint à cet envoi et est disponible sur le site Web de l'Ordre dans la section « À propos de l'Ordre/Élections ».

Le candidat qui le souhaite peut également transmettre au directeur général et secrétaire de l'Ordre un document de présentation ne pouvant contenir que les éléments d'information suivants : formation, expérience professionnelle, raisons qui motivent à se porter candidat à la présidence et un bref exposé des objectifs poursuivis. Le document de présentation doit être accompagné d'une photographie du candidat. Ces documents doivent suivre les paramètres établis par l'Ordre, tels qu'ils apparaissent sur le formulaire de mise en candidature. Ils doivent être transmis par procédé électronique, au plus tard le 8 octobre 2019 à 16 heures.

À la réception du document de présentation et de la photographie, le directeur général et secrétaire en vérifie la forme et le contenu. Il peut exiger du candidat qu'il apporte des modifications afin de les rendre conformes aux paramètres établis. À défaut par le candidat de donner suite à cette demande dans le délai imparti, le directeur général et secrétaire peut décider de ne pas transmettre aux membres le document de présentation et la photographie jugés non conformes. Sa décision à cet égard est sans appel.

**Autres renseignements pertinents**

La liste des membres habilités à voter et les règles de procédure ayant trait à cette élection sont disponibles auprès du directeur général et secrétaire de l'Ordre.

Il est recommandé à tout membre souhaitant poser sa candidature de lire les documents *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Conseil d'administration* et *Responsabilités du Conseil d'administration et du comité exécutif* qui sont disponibles sur le site Web dans la section « À propos de l'Ordre/Conseil d'administration et comité exécutif ».

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec Philippe Boudreau, directeur général et secrétaire de l'Ordre.

Téléphone : 514 844-5778, poste 233 ou 1 800 265-5778 Courriel : boudreaup@oeq.org

*La forme masculine est utilisée dans le but d'alléger le texte.*

## MOT DU PRÉSIDENT

## Rétroactions de l'Ordre au Forum Jeunes et Santé mentale 2019 du ministère de la Santé et des Services sociaux

Alain Bibeau, erg., M. Sc.  
PRÉSIDENT

Nous vous avons récemment transmis le document que l'Ordre a élaboré en rétroaction au Forum Jeunes et Santé mentale 2019 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), qui s'est tenu en mai dernier. Nous nous rappellerons que ce Forum s'inscrivait dans une démarche de consultation du MSSS en vue de l'élaboration de son prochain plan d'action en santé mentale.

Ainsi, l'Ordre a souhaité réagir en fonction des différents thèmes soulevés lors de ce Forum, soit l'accès aux services, les services centrés sur les besoins des jeunes, l'évaluation complète approfondie, l'approche de partenariat adaptée à la culture des jeunes, la rupture de service et finalement, les effectifs soutenus qui adoptent de bonnes pratiques. Dans ce cadre, l'Ordre a émis plusieurs recommandations pour chacun de ces thèmes.

En résumé, de l'avis de l'Ordre, la réponse optimale aux besoins des personnes, en particulier ceux des jeunes aux prises avec une problématique de santé mentale, demeure toujours un enjeu majeur et la reconnaissance accrue de l'expertise et des contributions des ergothérapeutes auprès de cette clientèle s'avère une partie de la réponse à cet enjeu. De plus, ce document a permis à l'Ordre de réitérer sa position, à savoir que le fait d'offrir aux jeunes un accès accru aux ergothérapeutes en santé mentale concourrait certainement à l'amélioration de la qualité des services rendus à cette clientèle vulnérable.

Sur une note encourageante, dans une communication récente de ses hautes instances ministérielles, le MSSS a salué l'engagement de l'Ordre envers l'amélioration de la qualité des soins et services auprès de cette clientèle. Le MSSS a également confirmé qu'il partage notre préoccupation à l'égard du développement d'une vision prenant en compte l'ensemble des besoins de ces jeunes. En dernier lieu, le MSSS nous a assurés que les fruits de nos réflexions seront pris en compte dans la poursuite de ses travaux. Ces travaux devraient prévoir, dès cet automne, la tenue d'un second forum au sujet des services de santé mentale offerts aux adultes et aux personnes âgées.

En conclusion, l'Ordre est satisfait d'avoir pu partager sa position en la matière et d'avoir été entendu. Pour la suite des choses, l'Ordre offrira toute sa collaboration aux travaux en cours ou à venir du MSSS dans la perspective d'appuyer l'élaboration du prochain Plan d'action en santé mentale.

Pour plus de renseignements :

<https://www.oeq.org/a-propos-de-l-ordre/salle-de-presse/actualites/86-retroaction-de-loeq-au-forum-jeunes-et-sante-mentale.html>

**Médecus Savard OXYBEC**

**Chef de file en matière de produits et services  
de soins à domicile au Québec**

Le Groupe Médecus vous offre la meilleure solution  
et un service exemplaire.

**Comment?**

1 **Représentants sur la route disponible  
pour visites à domicile.  
Réponse en 24h !**

2 **Service après-vente incomparable**

3 **Prix concurrentiels et produits  
de haute qualité**

4 **La plus vaste gamme de produits  
offerts dans le domaine au Québec**



**Contactez vos représentants !**

Pour plus d'informations ou pour un rendez-vous.

Montréal | 1 866 525-3757

Québec | 1 800 463-6436

Estrie | 1 800 361-9911

Outaouais | 819 431-2364

## MOT DU PRÉSIDENT (SUITE)

► SUITE DE LA PAGE 1

En ce qui concerne l'enjeu de l'exercice de son rôle-conseil, l'Office a retenu comme orientation la valorisation de cette fonction auprès de ses partenaires et, à titre d'objectifs, l'intensification des communications et des échanges d'information auprès d'eux, ainsi que la proposition d'avenues de modernisation du système d'encadrement des ordres professionnels. À ce sujet, l'Office a identifié de nombreux dossiers qui mobiliseront l'attention des autorités politiques au cours des prochaines années. Mentionnons le partage des responsabilités entre divers ordres professionnels dans des domaines tels que la construction, l'administration et la finance, les services éducatifs et sociaux, la révision de l'organisation des services de première ligne en santé, les demandes de reconnaissance de la part de nombreux groupes de professionnels, la rareté actuelle de main-d'œuvre qualifiée dans certains domaines, l'accès aux professions réglementées des personnes ayant suivi leur formation et acquis leurs compétences à l'étranger et finalement le rehaussement de la confiance du public à l'égard du système professionnel. Pour cet enjeu, d'une part, l'Office fera valoir son expertise-conseil auprès du gouvernement en tablant sur le fait qu'il est le seul organisme gouvernemental à avoir une vue d'ensemble et une connaissance approfondie du système professionnel québécois. D'autre part, en ce qui touche directement les ordres professionnels, il mettra plus particulièrement sur les avancées de sa nouvelle direction, celles de la veille et des orientations. Concrètement, les contributions de cette direction permettront de répertorier et d'étudier les meilleures pratiques d'encadrement au Québec et à l'échelle internationale, de diffuser les bonnes pratiques au sein du système professionnel québécois et de conseiller les ordres professionnels sur les façons optimales de se gouverner.

En ce qui touche au troisième enjeu, qui a trait à la performance organisationnelle, on comprendra qu'il réfère à la performance organisationnelle interne de l'Office. À ce titre, l'Office, de manière à améliorer son efficacité et son efficacité, aura comme orientations principales : 1) soutenir le développement des compétences de son personnel, en gestion des risques, par exemple ; 2) améliorer la gestion de l'information et 3) se doter d'outils de gestion modernes, tout particulièrement en renforçant ses infrastructures technologiques.

En conclusion, le Plan stratégique 2019-2023 démontre indéniablement l'ambition de l'Office d'être plus performant dans la réalisation de sa mission dans un système professionnel et des environnements qui se complexifient sans cesse, en faisant face au constat que ce système professionnel se heurte à des défis majeurs. Certains éléments sont identifiés comme étant particulièrement déterminants en termes de possibles incidences sur l'évolution du système professionnel, telles l'appartenance au système professionnel de la nouvelle génération des professionnels et la méconnaissance et l'incompréhension des rôles et responsabilités de l'Office et, par extension, ceux des ordres.

L'Ordre, bien qu'il se rallie à la plupart des enjeux et aux défis identifiés par l'Office, s'inquiète toutefois que le plan proposé vienne ouvrir sur une technocratisation accrue du système qui pourrait le rendre encore moins agile face à la réforme en profondeur requise. Par ailleurs, nous souhaitons que parmi les valeurs identifiées par l'Office qui accompagnent ce plan, celle de la collaboration, la collaboration avec les ordres particulièrement, puisse être la valeur phare qui guide l'Office dans ses actions. Au final, l'Ordre salue les efforts qui ont été déployés par l'Office pour l'élaboration de son PS et comprend l'ampleur de l'œuvre qui attend le système professionnel au cours des prochaines années.

À notre avis, tous les acteurs du système, dont les ordres professionnels, le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) et plus largement les instances gouvernementales, sont appelés à se rallier dans un esprit de respectueuse collaboration et avec une synergie peu commune pour ainsi contribuer réellement à une confiance accrue du public envers le système et les ordres professionnels. Nous aimons penser, comme mentionné dans le nouveau plan stratégique de l'Office, que le système professionnel québécois est robuste et qu'il continuera de se développer au rythme de l'évolution de la société. Toutefois, il faut reconnaître que le système professionnel est sous pression et au cœur de profondes transformations sociétales et législatives, et ce, tous azimuts. Cette situation pourrait, pensons-nous, entraîner des transformations et des adaptations obligatoires qui sont encore à concevoir, bien que les éléments du Plan stratégique 2019-2023 de l'Office aient certainement le mérite d'ouvrir la voie à des réflexions, et surtout, puissions-nous l'espérer, à des collaborations et à des innovations dans nos façons de faire à titre de système professionnel et à titre d'ordre professionnel.

En terminant, à titre de président, je peux vous assurer que l'Ordre abordera de manière constructive les éléments qui nous concernent et qui seront mis en œuvre pour donner suite à ce nouveau plan stratégique de l'Office. De plus, l'Ordre contribuera à tout exercice visant à réfléchir sur des transformations requises du système professionnel, dont le projet du CIQ à venir sur une éventuelle réforme du système professionnel québécois.

Pour plus de renseignements :  
<https://www.opq.gouv.qc.ca/publications/plan-strategique-2019-2023/>

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

## Un référentiel de compétences en ergothérapie pancanadien en développement

Philippe Boudreau, erg.  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

Comme vous le savez, il existe plusieurs référentiels de compétences en ergothérapie au Canada : le référentiel de l'Ordre, celui de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE), celui de l'Association canadienne des organismes de réglementation en ergothérapie (ACORE), ainsi que d'autres!

Afin d'élaborer un référentiel de compétences unique qui décrira les compétences d'entrée à la pratique ainsi que les compétences utilisées tout au long de la pratique en ergothérapie, l'ACORE, l'ACE et l'Association canadienne des programmes universitaires en ergothérapie (ACPUE) ont mis sur pied le projet CORECOM. Ce projet, financé en partie par le Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers du gouvernement du Canada, a débuté en mars dernier et ses travaux s'échelonnent sur une période de deux ans. Un comité directeur composé de représentants de chacune des organisations participantes régit ce projet tripartite collaboratif et un représentant de l'Ordre siège à ce comité directeur à titre de représentant de l'ACORE.

Pour en connaître davantage sur ce projet important, vous pouvez consulter le site Web du projet : <https://www.corecomcanada.com/>

Plusieurs étapes sont à venir (recrutement d'expert, consultations) et l'Ordre vous tiendra informés de l'évolution de ce grand chantier.



FAITES PARTIE D'UNE TRADITION D'EXCELLENCE

# ERGOTHÉRAPEUTES RECHERCHÉS

Prime de recrutement de 400\$\*

CLINIQUES PRIVÉES  
CENTRES HOSPITALIERS  
CENTRES D'HÉBERGEMENT  
MAINTIEN À DOMICILE

Accès à un portail web vous permettant de faire vous-même votre horaire, temps partiel ou temps plein selon vos disponibilités!

Salaires avantageux.

KM et/ou frais de subsistance payés pour plusieurs régions.

Assurances collectives et REER collectifs disponibles.

Bonus lors de référencement de personnel et/ou lors d'un transfert d'agence.\*



PLACEMENT EN SANTÉ

Code Bleu Placement en Santé : UN MONDE DE POSSIBILITÉS!

PARTOUT AU QUÉBEC  
[codebleu.ca](http://codebleu.ca)



[cv@codebleu.ca](mailto:cv@codebleu.ca)  
1-877-343-BLEU

\*Certaines conditions s'appliquent

## ÉCHOS DE L'ORDRE

## France Guimond, employée de l'Ordre depuis 25 ans

Les employés de la permanence de l'Ordre ont souligné un anniversaire digne de mention dernièrement, celui des 25 ans à l'emploi de l'Ordre de France Guimond, réceptionniste. Sa bonne humeur et sa grande disponibilité font d'elle un atout incontournable de l'équipe. Félicitations pour cet engagement et cette belle longévité!



## TRAVAUX DE L'ORDRE

## Nouvelle fiche d'information, examen GBM pour les technologues en imagerie médicale

L'Ordre a été informé par l'Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec (OTIMROEPMQ) de la publication d'une nouvelle fiche concernant l'exposition au rayonnement ionisant lors d'un examen de radioscopie/vidéofluoroscopie/gorgée barytée modifiée (GBM) de la déglutition.

L'OTIMROEPMQ, en réponse aux questionnements soulevés par les milieux cliniques et dans un souci de protection du public, a souhaité informer ses membres par la publication de cette fiche.

En effet, le technologue en imagerie médicale se doit de bien comprendre les buts poursuivis par les différents professionnels, dont les ergothérapeutes, qui effectuent l'évaluation de la déglutition afin de les accompagner efficacement tout au long de l'examen. La fiche en question vient préciser le rôle et les règles à suivre du technologue en imagerie médicale lors de l'examen et vient préciser le taux d'acquisition des images et les principes de radioprotection associés.

Pour plus d'information vous pouvez consulter la fiche complète en cliquant sur le lien suivant : <https://bit.ly/2kiclmm>

## MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE

## Nouvelle base de données

L'Ordre a un continuel souci d'optimiser l'utilisation de ses ressources pour remplir son mandat de protection du public de manière efficiente. Dans cette perspective, une nouvelle base de données a été développée et son déploiement est prévu au cours de l'automne 2019. Cette mise à jour clé, au cœur de l'ensemble des processus de l'Ordre, permettra de simplifier et d'automatiser davantage de processus (p. ex. la gestion de la cotisation, la gestion du processus d'inspection, la gestion du Tableau de l'Ordre). De plus, vous constaterez que l'interface pour

accéder à votre dossier membre sera entièrement revisitée afin d'en simplifier l'utilisation. Considérant l'importance des changements apportés, l'Ordre s'assurera de rendre disponible le soutien requis aux membres pour l'appropriation de cette nouvelle interface.

Quand l'Ordre aura plus de précision sur le moment où cette nouvelle base de données sera mise en ligne, vous en serez informés par courriel de même que sur le site Web de l'Ordre.

# Encore

*Mobility Wheelchairs*

**Encore plus de confort, de  
fonctionnalité et de style.**

[brodaseating.com/quebec](http://brodaseating.com/quebec)  
1 (844) 552-7632

**BRODA**



## ÉCHOS DES MEMBRES

## Publication Des sciences sociales à l'ergothérapie

Un tout nouvel ouvrage d'envergure conçu pour la formation initiale en ergothérapie vient de paraître aux Presses de l'Université du Québec sous le titre *Des sciences sociales à l'ergothérapie — Mieux comprendre la société et la culture pour mieux agir comme spécialiste en habilitation à l'occupation*. Le livre, réalisé sous la direction d'Emmanuelle Jasmin, avec la collaboration de Marie-Josée Drolet, Kavin Hébert, Nadine Larivière, Julie Masse et Virginie Stuckl, permet d'acquérir des connaissances en sciences sociales, particulièrement en sociologie et en anthropologie, tout en y introduisant plusieurs concepts jugés pertinents pour l'ergothérapie. Les neuf chapitres de cet ouvrage comprennent des objectifs d'apprentissage, une mise en situation, des implications pour l'ergothérapie, et proposent des messages clés ainsi que des questions intégratives et réflexives. De plus, des encadrés décrivant divers contextes de pratique en ergothérapie permettent d'enrichir la réflexion.



## TRAVAUX DE L'ORDRE

## Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur consulte l'OEQ

Au cours de l'été l'OEQ a participé à une consultation menée par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur auprès des ordres portant sur les **Balises encadrant la déclaration des codes de difficulté liés à un handicap ou à un trouble grave du comportement** en émettant des commentaires en lien avec certains codes de difficulté.

Ces travaux s'inscrivent dans la poursuite d'un vaste chantier ayant donné lieu en 2018 à un nouveau modèle de financement lié aux élèves handicapés (H) ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (DAA)

Rappelons que les élèves identifiés HDAA sont ceux pour lesquels les « moyens habituels » sont inadéquats ou insuffisants pour leur permettre de progresser dans leurs apprentissages et favoriser la réussite éducative. Afin que les besoins plus importants des élèves reconnus HDAA par les commissions scolaires soient pris en compte dans le

calcul des mesures budgétaires, ils se voient attribués un code de difficulté. Ces codes sont annuellement révisés par les commissions scolaires dans le système informatique de déclaration des effectifs scolaire selon la situation et les caractéristiques de chaque élève en date du 30 septembre.

Cette consultation a permis à l'OEQ de faire valoir auprès du ministère que l'évaluation multifactorielle réalisée par les ergothérapeutes se révèle notamment très contributive dans la compréhension d'une possible comorbidité ou d'un diagnostic différentiel. Par leur connaissance des différents troubles neurodéveloppementaux, les ergothérapeutes contribuent de manière particulière à l'évaluation de ces enfants, favorisant ainsi une compréhension juste et adéquate des situations et une orientation vers des services pertinents.



TECHNOLOGIES INC.

Spécialiste en adaptation de véhicules et remorques pour personnes à mobilité réduite

595, rue Lanaudière  
Repentigny (Québec) J6A 7N1

1 888 919-2555

www.tvrtechnologies.com

info@tvrtechnologies.com

### PRIORITÉ À LA MOBILITÉ



MEMBRE ACCRÉDITÉ



## ÉCHOS DES MEMBRES

## L'utilisation de la télésanté en ergothérapie : une ergothérapeute innove

Dans un récent article du CHUMAGAZINE faisant état de l'utilisation par le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) de la télésanté, le travail d'une ergothérapeute est mentionné. Marjorie Laberge est coordonnatrice en réimplantation et ergothérapeute au Centre de la main du CHUM. Selon M<sup>me</sup> Laberge, la télésanté est une « façon d'avoir une approche client auprès des patientes et patients suivis hors CHUM ». Il faut savoir qu'au Centre provincial d'expertise destiné aux personnes victimes d'une amputation traumatique ou nécessitant une revascularisation microchirurgicale d'urgence (CEVARMU), il s'agit de 80 % des personnes traitées. Une approche innovante qui permet, par la vidéoconférence sécurisée, de comprendre, rassurer, conseiller et effectuer des suivis. Mme Laberge donne pour exemple une téléconsultation à trois (médecin, patient, et elle-même) qui a permis en quelques minutes de constater la nécessité de procéder à une seconde chirurgie et de faire la requête opératoire. Comme quoi l'humain et la technologie peuvent faire bon ménage, même en soins de santé.

Pour consulter l'article : <https://bit.ly/2LJFV0v>

## Une nouvelle clinique en ergothérapie sociale

Une nouvelle clinique d'ergothérapie est maintenant ouverte dans la région de Québec avec la particularité d'être basée sur une approche sociale. La Clinique d'ergothérapie sociale du Québec offre une solution de rechange aux cliniques privées et au secteur public. Organisme à but non lucratif, elle réinvestit l'ensemble de l'argent généré pour injecter des fonds dans des projets sociaux visant les populations plus vulnérables. Un modèle d'affaires original qui a capté l'attention d'une journaliste du quotidien *Le Soleil* de Québec.

Pour lire l'article : <https://bit.ly/2Yga6TN>

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

## Des nouvelles de l'ACE-Qc

Le chapitre québécois de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE-Qc) est toujours très actif! Au printemps 2019, l'ACE-Qc a rencontré l'un des conseillers politiques de la ministre de la Santé, madame Danielle McCann, et l'un des conseillers politiques de la ministre responsable des aînés et des proches aidants, madame Marguerite Blais, dans le but de promouvoir l'accès à l'ergothérapie pour les clientèles desservies par la profession dans le réseau public de la santé au Québec. Dans son rôle de porte-parole des ergothérapeutes et afin de donner suite à cette démarche, l'ACE-Qc créera dès cet automne des comités de travail avec la collaboration de ses membres. L'objectif de ces comités de travail sera de démontrer et documenter les difficultés entourant l'accès aux services de nos clientèles du réseau public, et ce à partir de données probantes certes, mais aussi à partir de l'expérience des ergothérapeutes qui œuvrent dans le réseau public et qui utilisent quotidiennement des processus administratifs qui nécessitent d'être améliorés ou redessinés.

Pour plus d'information, consultez la page Facebook de l'ACE-Qc @ACEQcCAOT et la page web de l'ACE-Qc-CAOT-Qc [www.caot.ca](http://www.caot.ca)



## Des nouvelles de la FCE

La Fondation canadienne d'ergothérapie (FCE) souhaite faire connaître les récipiendaires de son concours de subventions de recherche 2019 :

- Yolaine Bolduc, subvention de recherche du fonds de legs McMaster en l'honneur de Bonny Jung (2 000 \$) pour « L'ergothérapie la nuit : validation d'un outil de transfert de connaissances à l'intention des ergothérapeutes, concernant le sommeil chez les enfants présentant un retard global de développement ou une déficience intellectuelle » ;
- Dorothy Kessler, subvention de recherche innovatrice (5 000 \$) pour « Usability of a mobile application to enhance clients' engagement in community-based therapy – La facilité d'utilisation d'une application mobile dans le but d'améliorer l'engagement des clients dans la thérapie communautaire » ;
- Alexandra Lecours, subvention de recherche en santé mentale (10 000 \$) pour « Habilitier les travailleurs à préserver leur santé mentale et leur participation au travail : une analyse phénoménologique de l'expérience d'ergothérapeutes » ;
- Sandra Moll, subvention de recherche en santé mentale (10 000 \$) pour « Advancing the unique role of occupational therapists in the delivery of psychotherapy in Canada : A national study – L'amélioration du rôle unique des ergothérapeutes dans la prestation de la psychothérapie au Canada : une étude nationale ».

### Félicitations aux récipiendaires!

Par ailleurs, le programme de bourses de la FCE, qui permet à des étudiants de tous les cycles universitaires d'obtenir du soutien lors de leur parcours, est en cours. La date limite pour poser sa candidature est le 1<sup>er</sup> octobre. Pour en savoir plus sur les bourses offertes, consultez le site Web de la FCE : <https://cotfcanada.org/awards-program/scholarships/>

Finalement, comme par les années passées, la FCE était présente au congrès de l'Association canadienne des ergothérapeutes en mai dernier. La Fondation souhaite souligner le travail des bénévoles qui ont aidé aux tables de l'encan silencieux et à la soirée à Ravine Vineyards. Finalement, la Fondation remercie également tous les donateurs qui ont offert des articles pour l'encan silencieux et la vente aux enchères, et aux personnes qui ont acheté ces articles et d'autres articles en vente. Ces contributions soutiennent le programme de recherche et de bourse pour les ergothérapeutes canadiens.



# PRIX, BOURSES et SUBVENTIONS

de l'Ordre des  
ergothérapeutes  
du Québec

## APPEL DE CANDIDATURES 2019



Lauréats  
de l'année  
**2018**

### PRIX EXCELLENCE

L'Ordre décerne chaque année un prix destiné à un ergothérapeute de plus de 15 années d'expérience dont la carrière et les réalisations professionnelles évoluent sous le signe de l'excellence.

*Isabelle Gaudet*

### PRIX INNOVATION

L'Ordre décerne un prix destiné à un ergothérapeute ou à un groupe d'ergothérapeutes du milieu clinique qui s'est particulièrement distingué parmi ses pairs au cours des deux (2) à cinq (5) dernières années.

*Non attribué en 2018*

### BOURSE DE RECHERCHE PROJET DE MAÎTRISE

L'Ordre décerne deux bourses à des ergothérapeutes inscrits à un programme de maîtrise dont le projet de recherche est en cours de réalisation et présente un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

*Natasa Obradovic*

*Isabelle Quintal*

### BOURSE DE RECHERCHE PROJET DE DOCTORAT

L'Ordre décerne deux bourses à des ergothérapeutes inscrits à un programme de doctorat dont le projet de recherche est en cours de réalisation et présente un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

*Tokiko Hamasaki*

### BOURSE DE RECHERCHE PROJET DE POSTDOCTORAT

L'Ordre décerne une bourse à un ergothérapeute désireux de compléter une activité postdoctorale pour un projet présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

*Non attribué en 2018*

### BOURSE DE RECHERCHE PROJET DE RECHERCHE CLINIQUE

L'Ordre décerne une bourse de recherche à un ergothérapeute clinicien souhaitant réaliser un projet de recherche dans son milieu et concernant les besoins rencontrés dans sa pratique.

*Élyse-Anne Pednault-Tremblay*

### SUBVENTION - TRANSFERT DES CONNAISSANCES

L'Ordre attribue une subvention à une équipe composée d'un ergothérapeute clinicien et d'un chercheur souhaitant appliquer dans la pratique les résultats de données probantes issues de la recherche.

*Non attribué en 2018*

### SUBVENTION OEQ-REPAR

L'Ordre et le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) s'associent afin de promouvoir le développement de la pratique basée sur les preuves scientifiques en soutenant la recherche clinique en ergothérapie dans le domaine de la déficience physique.

*Julie Ouellette*

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (L'Ordre) décerne des prix, des bourses et des subventions afin de souligner la contribution exceptionnelle d'ergothérapeutes ou d'étudiants à la mise en valeur, à l'accroissement, à la promotion et à l'actualisation des compétences en ergothérapie. Ces personnes, par leurs actions importantes, sont reconnues par leurs pairs ainsi que par l'Ordre comme des individus constamment préoccupés par la qualité des services d'ergothérapie offerts à la population québécoise. L'Ordre souligne ainsi leur apport important à sa mission de protection du public.

### PROCÉDURES DE MISE EN CANDIDATURE

Afin de proposer votre candidature ou celle d'un collègue pour l'un des concours du programme *Prix, bourses et subventions* de l'Ordre, vous devez fournir l'ensemble des documents décrits à l'appel de candidatures du prix en question. Soyez attentif, car les documents requis diffèrent d'un prix à un autre. Pour obtenir les formulaires de mise en candidature, rendez-vous au [www.oeq.org](http://www.oeq.org), à la page Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions.



#### LE COMITÉ DES PRIX

Le comité des Prix est composé de trois (3) à cinq (5) membres de l'Ordre provenant de secteurs d'activité variés; il a pour mandat :

- \* étudier les candidatures soumises aux concours du programme des Prix de l'OEQ et recommander les lauréats au comité exécutif ou au Conseil d'administration;
- \* analyser le processus de sélection des lauréats pour les concours du programme et proposer les ajustements jugés pertinents.

La coordination du programme et la présidence du comité sont assumées par un membre de la permanence de l'Ordre.

#### LE COMITÉ BOURSES ET SUBVENTIONS

Le comité Bourses et subventions est composé de cinq (5) à sept (7) membres de l'Ordre, dont un représentant de chacun des départements d'ergothérapie des universités du Québec; il a pour mandat :

- \* étudier les candidatures soumises aux concours du programme Bourses et subventions de l'OEQ et recommander les lauréats au comité exécutif ou au Conseil d'administration;
- \* analyser le processus de sélection des lauréats pour les concours du programme et proposer les ajustements jugés pertinents.

La coordination du programme et la présidence du comité sont assumées par un membre de la permanence de l'Ordre.

#### PROGRAMME DE PARTENARIAT OEQ-REPAR

L'Ordre est associé au Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) afin de promouvoir le développement de la pratique basée sur les preuves scientifiques en soutenant la recherche clinique en ergothérapie dans le domaine de la déficience physique.

#### LE COMITÉ D'ÉVALUATION

Les demandes sont évaluées par un comité bipartite composé d'un représentant du Conseil scientifique du REPAR (un membre clinicien, un membre régulier ou un étudiant postdoctoral) et d'un membre de l'Ordre détenant un doctorat.

## Prix Excellence



L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) décerne un prix destiné à un ergothérapeute de plus de 15 années d'expérience dont la carrière et les réalisations professionnelles évoluent sous le signe de l'excellence. Ce prix est octroyé en reconnaissance d'un parcours exceptionnel chez une personne dont les apports sur le plan clinique, administratif, scientifique ou dans le domaine de l'enseignement et de la formation ont eu des impacts notables sur la profession.

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION DU CANDIDAT

- \* Contribue activement à l'évolution des compétences en ergothérapie par ses réalisations dans les domaines clinique, administratif ou scientifique;
- \* Participe au rayonnement de la profession par la mise en valeur et la promotion des compétences particulières des ergothérapeutes;
- \* Fait preuve de leadership et de créativité à l'intérieur ou à l'extérieur de la profession;
- \* Démontre de la constance dans la poursuite de l'excellence;
- \* Possède des qualités humaines appréciables qui ont un impact important sur l'accroissement des compétences en ergothérapie et le rayonnement de la profession (souci d'entraide et de partage, disponibilité, accessibilité, créativité);
- \* Présente un document de mise en candidature de qualité (clarté, respect des critères d'évaluation, qualité de la langue).

#### PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour le Prix Excellence s'étend du **1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre**. Nous faisons appel à vous pour nous suggérer une candidature qui répond à ces critères. Votre collaboration est précieuse pour permettre au jury de prendre une décision éclairée et représentative.

#### DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- \* Le formulaire de mise en candidature qui se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- \* Le *curriculum vitae* détaillé du candidat mettant en valeur les critères d'évaluation pour le Prix Excellence;
- \* Une lettre de présentation rédigée par la personne qui propose la candidature (2 pages maximum, interligne double, police de 12 points).



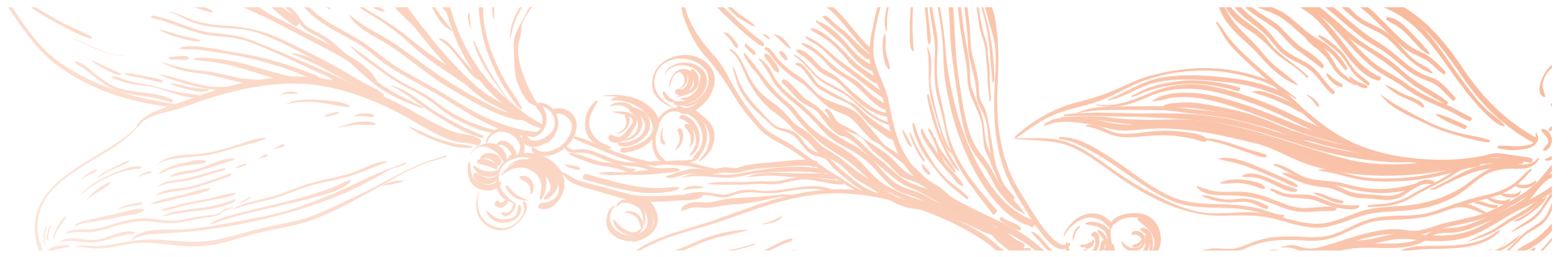
**FIER COMMANDITAIRE  
DU PRIX EXCELLENCE 2019**

En tant qu'assureur  
des membres de l'Ordre,  
nous sommes là pour  
vous protéger dans  
l'exercice de vos activités  
professionnelles!

**1 800 644-0607**  
lacapitale.com/oeq-rs

**La Capitale**  
Assurances générales

Cabinet en assurance de dommages



## NATURE DU PRIX

### UNE ŒUVRE D'ART D'UNE VALEUR DE 1 000 \$, AU CHOIX DU LAURÉAT.

Le lauréat est invité l'année suivante à participer au jury de sélection pour le Prix Excellence.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

- \* Le Prix Excellence ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne;
- \* Le Prix Excellence peut être attribué à titre posthume ou accordé à un candidat retraité, s'il conserve un lien avec l'Ordre;
- \* S'il le juge opportun, l'Ordre peut demander au lauréat qu'il prononce une allocution lors de la remise du prix ou encore qu'il rédige un texte aux fins de publication. L'Ordre détiendrait tous les droits de reproduction de cet article sous quelque forme que ce soit, incluant toute diffusion sur le Web;
- \* Le jury peut décider de recommander qu'aucun prix ne soit attribué dans le cas où les candidats présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, à l'attention de Catherine Roberge - robergec@oeq.org au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 23 h 59 **par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).

- \* Chaque paragraphe doit débiter par le libellé du critère d'évaluation correspondant :
  - implication importante dans son secteur d'activité (15 lignes);
  - dynamisme et leadership (15 lignes);
  - créativité (15 lignes);
  - qualités humaines appréciables (15 lignes).
- \* Le curriculum vitæ détaillé du candidat mettant en valeur les critères d'évaluation pour le Prix Innovation.

## NATURE DU PRIX

### UNE BOURSE DE 750 \$.

Le lauréat est invité l'année suivante à participer au jury pour le Prix Innovation.

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

- \* Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature;
- \* Le Prix Innovation ne peut être attribué qu'une seule fois à une même personne;
- \* Le jury peut décider de recommander qu'aucun prix ne soit attribué dans le cas où les candidats présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, à l'attention de Catherine Roberge - robergec@oeq.org au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 23 h 59 **par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).

# Prix Innovation

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) décerne un prix destiné à un ergothérapeute ou à un groupe d'ergothérapeutes de moins de 15 ans d'expérience dans le milieu clinique qui s'est particulièrement distingué parmi ses pairs au cours des deux à cinq dernières années par des actions ou des projets ayant eu des impacts importants novateurs sur la pratique de l'ergothérapie dans son milieu d'exercice. Ce prix est octroyé pour avoir démontré du dynamisme, de la créativité et du leadership dans le contexte actuel des services de santé.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DU CANDIDAT OU DU GROUPE

- \* Son implication importante dans son milieu d'exercice ou dans son secteur d'activité permet :
  - l'actualisation des compétences des ergothérapeutes;
  - la mise en valeur et la promotion des compétences des ergothérapeutes.
- \* Son dynamisme et son leadership incitent constamment à la progression des compétences des ergothérapeutes de son milieu d'exercice ou de son secteur d'activité afin d'offrir des services d'ergothérapie de la plus haute qualité;
- \* Sa créativité permet une utilisation novatrice des compétences des ergothérapeutes de son milieu d'exercice ou de son secteur d'activité;
- \* Son travail a un impact important sur la compétence des ergothérapeutes de son milieu d'exercice ou de son secteur d'activité (souci d'entraide et de partage, disponibilité, accessibilité);
- \* La présentation du document de mise en candidature (clarté, respect des critères d'évaluation, qualité de la langue).

## PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour le Prix Innovation s'étend du **1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre**. Nous faisons appel à vous pour nous suggérer une candidature qui répond à ces critères. Votre collaboration est précieuse pour permettre au jury de sélection de prendre une décision éclairée et représentative.

## DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- \* Le formulaire de mise en candidature qui se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- \* Pour chacun des quatre premiers critères d'évaluation énumérés précédemment, écrire un court texte de 15 lignes (maximum), interligne double (2), police de 12 points;
- \* Tout texte excédant les 15 lignes sera omis par le jury;

# Bourse de recherche Projet de maîtrise

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) décerne annuellement **deux bourses** pour des projets en voie de réalisation dans le cadre d'un programme d'études de maîtrise en recherche présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie. Les projets réalisés dans le cadre d'un diplôme de nature professionnelle ou appliquée ne sont pas admissibles.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

- \* **Pertinence** : le projet d'étude démontre qu'il répond à un besoin des ergothérapeutes dans leur pratique et qu'il aura des retombées concrètes sur les compétences des ergothérapeutes;
- \* **Originalité** : le projet d'étude démontre qu'il explore de nouvelles avenues, qu'il s'intéresse à des problématiques contemporaines encore peu investies par la recherche en ergothérapie ou qu'il aborde un sujet connu d'une manière novatrice;
- \* **Clarté des objectifs** : le projet d'étude démontre clairement les objectifs et les résultats attendus;
- \* **Faisabilité du projet** : le projet d'étude est réaliste et scientifiquement fondé sur le plan du cadre conceptuel;
- \* **Rigueur scientifique** : la relation du problème avec les écrits scientifiques et cliniques est clairement démontrée et le devis de recherche et la méthodologie sont appropriés et cohérents avec les objectifs;
- \* **Qualité de la présentation** : les documents soumis sont écrits de manière concise, précise et conforme aux règles édictées à l'appel de candidatures. La qualité de la langue est adéquate (vocabulaire, grammaire, syntaxe).

## PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la Bourse de recherche (projet de maîtrise) s'étend du **1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre**.

## DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- \* Le formulaire de mise en candidature qui se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- \* Sur un document distinct, ne comportant que le titre du projet (ce document doit demeurer anonyme), décrire le projet d'étude (2 pages maximum) en se

Les Bourses de recherche  
Projet de maîtrise, de doctorat et  
de postdoctorat sont offertes en  
association avec



**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise



basant sur les critères d'évaluation mentionnés précédemment; les références peuvent être intégrées à part;

- \* Une lettre d'intention;
- \* Une lettre de recommandation du directeur de recherche.

L'ensemble des documents doivent être à interligne et demi (1,5) avec une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm. Toute partie de texte excédant la limite de pages sera omise par le jury. Les projets de recherche soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

#### NATURE DE LA BOURSE

DEUX (2) BOURSES D'UNE VALEUR DE 1 500 \$ CHACUNE.

Le jury peut décider de recommander qu'aucune bourse ne soit attribuée dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- \* Être membre de l'Ordre;
- \* Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature;
- \* Le lauréat ne peut recevoir deux (2) fois la même bourse.

#### ENGAGEMENT DU LAURÉAT

- \* Rédiger une fiche descriptive de son projet pour publication par l'Ordre (cet article devra permettre aux cliniciens touchés par la problématique de comprendre les retombées concrètes des résultats obtenus sur leur pratique). Ce résumé pourra être publié par l'Ordre sous quelque forme que ce soit, incluant toute diffusion sur le Web, et ce dans le but d'informer les membres de l'Ordre des résultats du programme de bourses;
- \* Présenter ses résultats lors d'un congrès-colloque ou d'un autre événement de son choix;
- \* Faire mention de la Bourse de recherche lors de présentations ou de publications des résultats du projet;
- \* Réaliser le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la bourse.

Le lauréat sera invité l'année suivante à participer au jury de la Bourse de recherche (projet de maîtrise).

Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, à l'attention de Catherine Roberge - robergec@oeq.org au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 23 h 59 **par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).

## Bourse de recherche Projet de doctorat

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) décerne annuellement **deux bourses** pour des projets en voie de réalisation dans le cadre d'un programme d'études de doctorat en recherche présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

- \* **Pertinence** : le projet d'étude démontre qu'il répond à un besoin des ergothérapeutes dans leur pratique et qu'il aura des retombées concrètes sur les compétences des ergothérapeutes;
- \* **Originalité** : le projet d'étude démontre qu'il explore de nouvelles avenues, qu'il s'intéresse à des problématiques contemporaines encore peu investies par la recherche en ergothérapie ou qu'il aborde un sujet connu d'une manière novatrice;
- \* **Clarté des objectifs** : le projet d'étude démontre clairement les objectifs et les résultats attendus;
- \* **Solidité du projet** : le projet d'étude est réaliste et scientifiquement fondé du point de vue du cadre conceptuel;
- \* **Rigueur scientifique** : la relation du problème avec les écrits scientifiques et cliniques est clairement démontrée et le devis de recherche est approprié et cohérent avec les objectifs;
- \* **Qualité de la présentation** : les documents soumis sont écrits de manière concise, précise et conforme aux règles édictées à l'appel de candidatures. La qualité de la langue est adéquate (vocabulaire, grammaire, syntaxe).
- \* Le **CV Canadien**, présentant le parcours du candidat, démontre les capacités de celui-ci à mener à bien le projet.

#### PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la Bourse de recherche (projet de doctorat) s'étend du **1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre**.

#### DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- \* Le formulaire de mise en candidature qui se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- \* Sur un document distinct, ne comportant que le titre du projet (ce document doit demeurer anonyme), décrire le projet d'étude (2 pages maximum) en se basant sur les critères d'évaluation mentionnés précédemment; les références peuvent être intégrées à part;

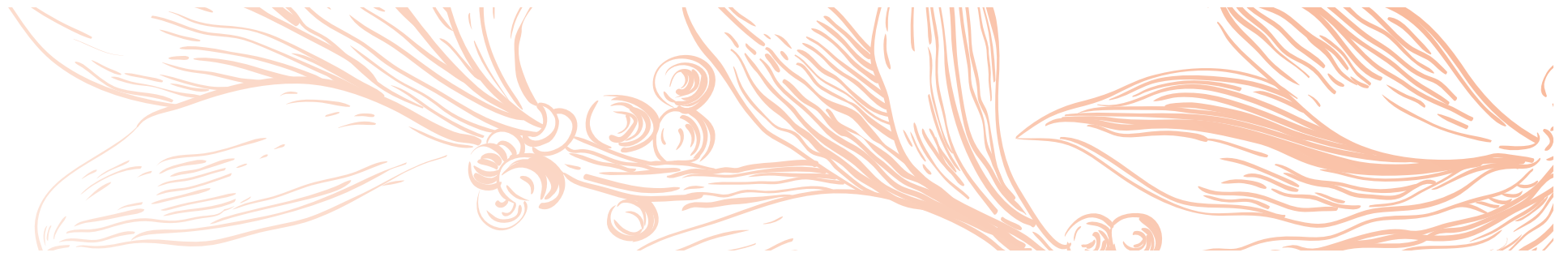


**La Personnelle est fière  
de commanditer les bourses  
de recherche universitaires**

Demandez une soumission  
**1 888 476-8737**  
[lapersonnelle.com/oeq](http://lapersonnelle.com/oeq)

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.





- \* Une lettre d'intention;
- \* Une lettre de recommandation du directeur de recherche;
- \* Une copie du CV canadien.

L'ensemble des documents doivent être à interligne et demi (1,5) avec une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm. Toute partie de texte excédant la limite de pages sera omise par le jury; aucune annexe ne sera transmise aux évaluateurs. Les projets de recherche soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

#### NATURE DE LA BOURSE

##### DEUX (2) BOURSES D'UNE VALEUR DE 1 500 \$ CHACUNE.

Le jury peut décider de recommander qu'aucune bourse ne soit attribuée dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- \* Être ergothérapeute et membre de l'Ordre;
- \* Le lauréat ne peut recevoir deux (2) fois la même bourse;
- \* Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature.

#### ENGAGEMENT DU LAURÉAT

- \* Rédiger une fiche descriptive de son projet pour publication par l'Ordre (cet article devra permettre aux cliniciens touchés par la problématique de comprendre les retombées concrètes des résultats obtenus sur leur pratique). Ce résumé pourra être publié par l'Ordre sous quelque forme que ce soit, incluant toute diffusion sur le Web, et ce dans le but d'informer les membres de l'Ordre des résultats du programme de bourses;
- \* Présenter ses résultats lors d'un congrès-colloque ou d'un autre événement de son choix;
- \* Faire mention de la Bourse de recherche lors de présentations ou de publications des résultats du projet;
- \* Réaliser le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la bourse.

Le lauréat sera invité l'année suivante à participer au jury de la Bourse de recherche (projet de doctorat).

Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, à l'attention de Catherine Roberge - robergec@oeq.org au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 23 h 59 **par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).

## Bourse de recherche Projet postdoctorat

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) décerne annuellement une bourse à un ergothérapeute désireux de compléter une activité postdoctorale pour un projet présentant un intérêt particulier pour l'ergothérapie.

#### CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

- \* **Pertinence** : le projet d'étude démontre qu'il répond à un besoin des ergothérapeutes dans leur pratique et qu'il aura des retombées concrètes pour l'ergothérapie;
- \* **Réseautage** : le projet d'étude démontre la présence de réseautage et de rayonnement de la profession;
- \* **Originalité** : le projet d'étude démontre qu'il explore de nouvelles avenues, qu'il s'intéresse à des problématiques contemporaines encore peu investies par la recherche en ergothérapie ou qu'il aborde un sujet connu d'une manière novatrice;
- \* **Clarté des objectifs** : le projet d'étude démontre clairement les objectifs et les résultats attendus;
- \* **Solidité du projet** : le projet d'étude est réaliste et scientifiquement fondé du point de vue du cadre conceptuel;

- \* **Rigueur scientifique** : la relation du problème avec les écrits scientifiques et cliniques est clairement démontrée et le devis de recherche est approprié et cohérent avec les objectifs;
- \* **Qualité de la présentation** : les documents soumis sont écrits de manière concise, précise et conforme aux règles édictées à l'appel de candidatures. La qualité de la langue est adéquate (vocabulaire, grammaire, syntaxe).
- \* Le **CV Canadien**, présentant le parcours du candidat, démontre les capacités de celui-ci à mener à bien le projet.

#### PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la Bourse de recherche (projet de postdoctorat) s'étend du **1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre**.

#### DOCUMENT DE MISE EN CANDIDATURE

Le document de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- \* Le formulaire de mise en candidature, qui se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- \* Sur un document distinct, ne comportant que le titre du projet (ce document doit demeurer anonyme), décrire le projet d'étude (2 pages maximum) en se basant sur les critères d'évaluation mentionnés précédemment; les références peuvent être intégrées à part;
- \* Une lettre d'intention;
- \* Une lettre de recommandation du superviseur et d'une référence au choix;
- \* Une copie du CV canadien.

L'ensemble des documents doivent être à interligne et demi (1,5) avec une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm. Toute partie de texte excédant la limite de pages sera omise par le jury. Les projets de recherche soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

#### NATURE DE LA BOURSE

##### UNE BOURSE D'UNE VALEUR DE 1 500 \$.

Le jury peut décider de recommander qu'aucune bourse ne soit attribuée dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

#### CONDITIONS PARTICULIÈRES

- \* Être ergothérapeute et membre de l'Ordre;
- \* Avoir obtenu son doctorat dans les cinq dernières années;
- \* Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature;
- \* Le lauréat ne peut recevoir deux (2) fois la même bourse.

#### ENGAGEMENT DU LAURÉAT

- \* Rédiger une fiche descriptive de son projet pour publication par l'Ordre (cet article devra permettre aux cliniciens touchés par la problématique de comprendre les retombées concrètes des résultats obtenus sur leur pratique). Ce résumé pourra être publié par l'Ordre sous quelque forme que ce soit, incluant toute diffusion sur le Web, et ce dans le but d'informer les membres de l'Ordre des résultats du programme de bourses;
- \* Présenter ses résultats lors d'un congrès-colloque ou d'un autre événement de son choix;
- \* Faire mention de la Bourse de recherche lors de présentations ou de publications des résultats du projet subventionné;
- \* Réaliser le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la bourse.

Le lauréat sera invité l'année suivante à participer au jury de la Bourse de recherche (projet de postdoctorat).

Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, à l'attention de Catherine Roberge - robergec@oeq.org au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 23 h 59 **par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).



## Bourse de recherche Projet de recherche clinique

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) souhaite promouvoir le développement de la pratique basée sur les preuves scientifiques en soutenant l'implication des cliniciens en recherche en ergothérapie. Le programme attribue une bourse de recherche à un ergothérapeute clinicien souhaitant réaliser un projet de recherche dans son milieu et concernant les besoins rencontrés dans sa pratique.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

- \* **Qualité du dossier** : expérience professionnelle et expérience de recherche, démonstration de leadership et d'innovation, publications, communications orales ou écrites;
- \* **Rôles du demandeur** : démonstration que le demandeur joue un rôle prépondérant dans la réalisation du projet;
- \* **Rigueur scientifique** : démonstration que le demandeur a l'expertise scientifique requise ou a accès à un soutien scientifique pour mener à bien la recherche;
- \* **Qualité scientifique** : clarté des objectifs et de la problématique, valeur scientifique de la méthode préconisée;
- \* **Retombées sur la pratique** : potentiel des retombées du projet sur la pratique clinique en ergothérapie;
- \* **Faisabilité du projet** : ressources humaines et matérielles, calendrier, accessibilité aux participants et aux renseignements recherchés.

### PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la Bourse de recherche (projet de recherche clinique) s'étend du **1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre**.

### DOCUMENTS DE MISE EN CANDIDATURE

Le dossier de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- \* Le formulaire de mise en candidature se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- \* Lettre de présentation incluant la présentation du candidat, sa motivation, son cheminement, son expertise quant à la réalisation du projet et un lien avec un (ou des) chercheur(s) soutenant(s) dans le projet (si applicable), justifiant son expérience pour démontrer la faisabilité du projet;
- \* Lettre d'engagement du milieu de travail qui démontre un appui au projet;
- \* Lettre de recommandation qui témoigne de la capacité du clinicien à mener la recherche (optionnel).

Le document de présentation du projet doit présenter les éléments suivants :

- \* La pertinence et l'originalité du projet par rapport à sa pratique clinique;
- \* La description claire d'un objectif réaliste et de la population à l'étude (critères d'inclusion et d'exclusion);
- \* Les méthodes proposées et le plan d'analyse;
- \* La présentation de la faisabilité, incluant l'échéancier et l'utilisation des fonds;
- \* La description des retombées cliniques;
- \* Le plan de transfert de connaissances.

Le document doit avoir un maximum de six (6) pages à interligne simple (1) ayant une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm. Le nombre de pages maximum n'inclut pas les références bibliographiques qui peuvent être jointes séparément. Aucune annexe, autre que les références, ne sera transmise aux évaluateurs. Les projets de recherche soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

La demande doit aussi être accompagnée du *curriculum vitae* du candidat et du chercheur appuyant le projet, décrivant les diplômes obtenus, les bourses et les distinctions reçues, l'expérience professionnelle et de recherche, la formation continue, les communications orales et écrites et la participation à des activités de l'Ordre. Un *curriculum vitae* préparé pour un organisme subventionnaire reconnu (p. ex. : FRSQ, FQRSC, IRSC ou FQRNT) peut être utilisé.

### NATURE DE LA BOURSE

**MONTANT DE 3 000 \$ NON RENOUVELABLE.**

Le versement sera conditionnel à la présentation d'une attestation de conformité en éthique émise par un comité d'éthique de la recherche.

Le jury peut décider de recommander qu'aucune bourse ne soit attribuée dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- \* Être ergothérapeute membre de l'Ordre;
- \* Le lauréat ne peut recevoir deux (2) fois la même bourse;
- \* Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature;
- \* Le projet doit toucher directement la pratique de l'ergothérapie.

### ENGAGEMENT DU LAURÉAT

- \* Présenter ses résultats lors d'un congrès ou un colloque ou d'un autre événement de son choix, ou à la demande de l'Ordre
- \* Rédiger un article pour publication par l'Ordre expliquant le projet et ses retombées;
- \* Identifier la source de financement (organismes subventionnaires : l'Ordre des ergothérapeutes du Québec) lors de présentations ou de publications des résultats du projet;
- \* Réaliser le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la subvention;
- \* Le lauréat sera invité l'année suivante à participer au jury de la Bourse de recherche (projet de recherche clinique).

### DATE DE SOUMISSION

Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, à l'attention de Catherine Roberge - robergec@oeq.org au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 23 h 59 **par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).



# Subventions de recherche

## Projet de transfert de connaissances

### APPEL DE CANDIDATURES

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) vise à promouvoir le développement de la pratique basée sur les preuves scientifiques en soutenant le transfert des connaissances de la recherche vers la pratique clinique en ergothérapie.

Le programme attribue une subvention à une équipe composée d'un(e) ergothérapeute clinicien(ne) et d'un(e) chercheur(e) souhaitant appliquer dans la pratique les résultats de données probantes issues de la recherche.

### OBJECTIF

Améliorer la qualité de la pratique en ergothérapie et favoriser l'application des connaissances issues de la recherche en encourageant les partenariats et la collaboration entre les chercheurs et les cliniciens utilisateurs de connaissances.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION DU PROJET

- \* **Qualité du dossier de l'équipe** : expérience professionnelle et expérience de recherche, démonstration de leadership et d'innovation, réalisations et activités des membres de l'équipe (publications, communications orales ou écrites...);
- \* **Expertise de l'équipe** : démonstration que les membres de l'équipe possèdent l'expertise clinique et scientifique requise et appropriée pour mener à terme le projet;
- \* **Qualité du projet** : originalité, activités proposées pertinentes, objectifs clairs, méthode cohérente et adaptée au contexte. Retombées sur le milieu pour l'évolution de la pratique de l'ergothérapie;
- \* **Faisabilité** : ressources humaines et matérielles, échéancier, budget, identification des défis et des façons pour y faire face;
- \* **Milieu d'accueil** : appui et soutien de l'établissement au projet, mécanisme pour assurer la pérennité du transfert.

### PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE

La période de mise en candidature pour la subvention s'étend du **1<sup>er</sup> novembre au 1<sup>er</sup> décembre**.

### DOCUMENTS DE MISE EN CANDIDATURES

Le dossier de mise en candidature doit comprendre les éléments suivants :

- \* Le formulaire de mise en candidature qui se trouve sur le site Web de l'Ordre, à la page « Mise en candidature » (Accueil > Ergothérapeutes > Prix, bourses et subventions > Mise en candidature);
- \* Lettre de présentation (1 page maximum) : l'équipe, sa motivation, son cheminement, une description de l'expertise et de son expérience pour mener à terme le projet;
- \* Document de présentation du projet : description du projet en fonction des critères d'évaluation et explication des moyens mis en œuvre pour transmettre et rendre facilement assimilables les connaissances scientifiques (3 pages maximum);
- \* Lettre d'engagement du milieu où le transfert de connaissances sera réalisé (1 page maximum).

La demande doit aussi être accompagnée du *curriculum vitae* de toutes les personnes qui font la demande, décrivant les diplômes obtenus, les bourses et les distinctions reçues, l'expérience professionnelle et de recherche, la formation continue, les communications orales et écrites et la participation à des activités de l'Ordre. Un *curriculum vitae* préparé pour un organisme subventionnaire reconnu (p. ex. : FRSQ, FQRSC, IRSC ou FQRNT) peut être utilisé.

Le document doit être à interligne simple (1) avec une police Times New Roman de 12 points et des marges de 2,54 cm. Aucune annexe, autre que les documents mentionnés auparavant, ne sera transmise aux évaluateurs. Les projets soumis peuvent être rédigés en français ou en anglais.

### NATURE DE LA SUBVENTION

#### SUBVENTION DE 4 500 \$ NON RENOUELABLE.

Le jury peut décider de recommander qu'aucune subvention ne soit attribuée dans le cas où les projets présentés ne répondent pas de façon satisfaisante aux critères d'évaluation.

L'équipe est responsable d'obtenir une attestation de conformité en éthique si le projet le nécessite.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- \* Le clinicien doit être ergothérapeute membre de l'Ordre;
- \* Le projet doit toucher directement la pratique de l'ergothérapie;
- \* Les membres du jury ne peuvent poser leur candidature;
- \* Le lauréat ou l'équipe ne peut recevoir deux (2) fois la subvention pour un même projet;
- \* Une même équipe ne peut présenter deux projets.

### ENGAGEMENT DU LAURÉAT

- \* Présenter ses résultats lors d'un congrès ou un colloque ou d'un autre événement de son choix, ou à la demande de l'Ordre;
- \* Rédiger un article pour publication par l'Ordre expliquant le projet et ses retombées;
- \* Identifier les sources de financement (organisme subventionnaire : l'Ordre des ergothérapeutes du Québec) lors de présentations ou de publications des résultats du projet subventionné;
- \* Compléter le projet dans les 24 mois (2 ans) suivant l'émission du chèque de la subvention;
- \* Produire un rapport final (3 pages maximum) du projet avec un bilan des activités, évaluation de l'atteinte des objectifs, réflexions suscitées par le projet et le budget.

Le lauréat sera invité l'année suivante à participer au jury de la subvention (transfert de connaissances).

### DATE DE SOUMISSION

Nous vous invitons à retourner votre document de mise en candidature à l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, à l'attention de Catherine Roberge - robergec@oeq.org au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre 2019 à 23 h 59 **par courriel** (la date d'envoi du courriel détermine la validité des documents de mise en candidature).



## Programme de partenariat OEQ-REPAR



L'Ordre des ergothérapeutes du Québec (l'Ordre) et le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) ont établi un partenariat visant à promouvoir le développement de la pratique basée sur les preuves scientifiques en soutenant la recherche clinique en ergothérapie. Le programme attribue une subvention de recherche à un ergothérapeute clinicien souhaitant réaliser un projet de recherche dans le domaine de la déficience physique.

### RENSEIGNEMENTS

Les renseignements sur le Programme de partenariat OEQ-REPAR, incluant les critères et les conditions, seront disponibles sur le site Web de l'OEQ et celui du REPAR au courant du mois de décembre.

### DATE DE SOUMISSION

Les demandes doivent être soumises électroniquement dans l'extranet du REPAR au plus tard le **14 février 2019 à 16 h**.

### MONTANT

**Subvention de 15 000 \$ non renouvelable .**

La durée maximale du projet est de deux (2) ans, débutant à la date d'émission du chèque.

L'obtention de la subvention sera conditionnelle à la présentation d'une attestation de conformité en éthique émise par un comité d'éthique de la recherche.

L'attestation peut être fournie avant ou après l'attribution de la subvention. Les fonds non utilisés au terme de l'étude seront retournés en proportion du montant investi à chacun des deux organismes subventionnaires (OEQ et REPAR).



## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

# L'UQTR fête 10 ans de formation et de recherche en ergothérapie

L'année universitaire 2018-2019 a été une année importante au Département d'ergothérapie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) puisque c'était l'occasion de souligner les « 10 ans de l'ergothérapie à l'UQTR ». Pour clore cette année singulière, une rencontre scientifique d'envergure internationale dont l'objectif était de se projeter dans le futur a eu lieu les 28 et 29 mars dernier.

Près d'une centaine de congressistes ont accepté l'invitation à ce symposium qui était l'occasion de réunir praticiens, formateurs et chercheurs en ergothérapie pour réfléchir sur l'évolution de la pratique au fil des ans, les

défis de la formation des futurs ergothérapeutes et les thématiques de recherche qui définiront l'ergothérapie de demain.

Environ 40 conférenciers québécois et internationaux (de France et de Suisse) ont présenté leurs réflexions ou des résultats de recherche regroupés sous trois grandes thématiques : *De l'individu aux communautés : perspectives pour la pratique*, *Former aujourd'hui l'ergothérapeute pour demain* et *La recherche en ergothérapie, quel avenir!* De plus, trois conférenciers se sont vus remettre une bourse de la relève pour la qualité de leur communication. Madame Julie Lahaie (dirigée par Martine Brousseau) a remporté le prix Relève à la maîtrise de recherche pour sa conférence : « L'ergothérapeute de demain impliqué à faire valoir les interventions efficaces auprès des personnes présentant des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD) » tandis qu'au doctorat de recherche, mesdames Joanie Thériault (dirigée par Catherine Briand) avec sa présentation portant sur « Les

Recovery Colleges, un modèle en plein essor : état des connaissances » et Joanie Maclure (dirigée par Pierre-Yves Therriault) abordant « La maladie chronique et les modes de gestion organisationnels : perspective pour la pratique de l'ergothérapie » ont remporté cette bourse.

L'allocation du conférencier d'honneur, monsieur Nicolas Khüne, professeur à la Haute École de travail social et de la santé à Lausanne, Suisse, a inspiré étudiants, chercheurs, praticiens et formateurs afin que tous poursuivent des réflexions sur les concepts clés de la profession.

L'évènement s'est terminé par le lancement officiel de la Société francophone de recherche sur les occupations dont la mission est de promouvoir, en francophonie, la recherche interdisciplinaire sur les occupations, soutenir une communauté internationale de chercheur(e)s francophones sur les occupations et assurer la diffusion de connaissances sur les occupations, en français, auprès de divers publics (comme les décideuses et décideurs, les professionnel(le)s ou les étudiant(e)s de la santé et du social). Plusieurs professeurs du département d'ergothérapie sont membres de cette société.



De gauche à droite : les membres du comité organisateur du symposium soit Josée Milot (commis aux affaires modulaires département d'ergothérapie), Kathleen C. Durand, professeure-clinicienne, Martine Brousseau, professeure et Lyne Desrosiers, professeure et présidente du comité organisateur des 10 ans.



Le conférencier d'honneur, monsieur Nicolas Khüne, professeur à la Haute École de travail social et de la santé à Lausanne, Suisse.

ERGOTHÉRAPIE  
**express**  
Le bulletin de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec



#### Ordre des ergothérapeutes du Québec

2021, avenue Union, bureau 920  
Montréal (Québec) H3A 2S9  
Tél. : 514 844-5778 ou 1 800 265-5778  
Télééc. : 514 844-0478  
www.oeq.org

Rédaction : Alain Bibeau,  
Philippe Boudreau, Guylaine Dufour,  
Catherine Roberge, Isabelle Sicard.

Graphisme : Mardigrade  
Tirage : 4800 exemplaires  
ISSN 1192-0246

N° de convention 40027757  
de la Poste-publications

#### REMARQUES :

- 1) Les articles non signés émanent de la rédaction.
- 2) Les articles qui n'émanent pas de la rédaction sont signés par leur auteur. Les opinions et points de vue qu'ils contiennent n'engagent que ce dernier.
- 3) La publication d'annonces publicitaires dans le présent bulletin ou la mention de produits ou de services dans les textes ne signifie pas que l'Ordre les approuve ni qu'il s'en porte garant.
- 4) La transmission d'encarts publicitaires dans le même envoi que le présent bulletin ne signifie pas que l'Ordre approuve les produits ou services ainsi offerts ni qu'il s'en porte garant.
- 5) La reproduction des textes apparaissant dans le présent bulletin est autorisée avec mention de la source.
- 6) L'utilisation du masculin n'a d'autre but que d'alléger la lecture des textes.

#### FORMATION EN CLASSE

IK  
INSTITUT  
KARA

### CONCEVOIR SON PLAN D'AFFAIRES DANS LE DOMAINE DE L'ERGOTHÉRAPIE

22 novembre 2019 - Gatineau  
16 janvier 2020 - Saint-Hyacinthe  
27 mars 2020 - Saint-Jérôme  
3 avril 2020 - Montréal

#### INSCRIPTIONS

www.institutkara.ca/ergotherapeute  
education@institutkara.ca



# Étude du processus d'application des connaissances de l'Algo dans les services de soutien à domicile du Québec

Coécrit par Mélanie Ruest, erg., M. Erg.,  
et Manon Guay, erg., Ph. D.

Remerciements spéciaux à tous les intervenants œuvrant dans les services de soutien à domicile du Québec qui ont participé au projet

L'Ordre est heureux de partager avec vous le résultat des travaux de recherche de madame Mélanie Ruest, récipiendaire de la bourse de recherche – projet de doctorat de l'année 2016, sous la direction de la P<sup>re</sup> Manon Guay. Rappelons qu'un des engagements des récipiendaires est de rédiger un article pour publication par l'Ordre.

Dans les services de soutien à domicile (SSAD), les ergothérapeutes collaborent fréquemment avec différents membres des équipes interdisciplinaires (auxiliaires aux services de santé et services sociaux, travailleurs sociaux) pour la sélection d'équipements au bain auprès des personnes ayant des incapacités physiques et qui vivent des difficultés lors de la réalisation des soins d'hygiène. Afin d'encadrer rigoureusement ce chevauchement des compétences (c.-à-d. combinaison des ressources humaines d'une organisation par l'élargissement des rôles et le croisement de leurs habiletés professionnelles) dans les équipes interdisciplinaires, l'Algo, pour *algorithme clinique*, fut développé en partenariat avec différents milieux cliniques du Québec et est disponible depuis 2013. Depuis son lancement, différentes stratégies (guide d'utilisation, plan de formation, site web) ont été déployées afin de soutenir la diffusion et l'utilisation de cette connaissance par les ergothérapeutes et les autres membres des équipes interdisciplinaires œuvrant dans les SSAD. Cependant, dans le cadre du codéveloppement d'une connaissance en ergothérapie, les retombées d'un partenariat entre les cliniciens et les chercheurs sur le potentiel d'utilisation ultérieur demeurent peu documentées. De plus, depuis le lancement de l'Algo, l'impact des stratégies utilisées pour faciliter sa diffusion et son utilisation est méconnu.

## OBJECTIFS

Le but du projet de recherche était d'identifier les caractéristiques relatives au processus d'application des connaissances de l'Algo dans les SSAD des programmes Soutien à l'autonomie des personnes âgées du Québec (SAPA), au sein des Centres intégrés [universitaires] de santé et de services sociaux (CI[U]SSS) du Québec. Plus précisément, les travaux visaient à identifier les caractéristiques décrivant le processus d'utilisation de l'Algo et la manière dont celles-ci influencent dans le but de dégager les stratégies à favoriser pour la poursuite de son intégration dans les SSAD.

## MÉTHODES

Une collecte de données quantitatives (c.-à-d. questionnaire en ligne) et qualitatives (c.-à-d. entrevues et groupe de discussion) fut menée dans cinq SSAD, issus de cinq CI[U]SSS différents, afin de documenter, pour chacun d'eux, l'un des sept stades décrivant la progression de l'utilisation d'une connaissance : (1) Réception; (2) Cognition; (3) Référence; (4) Effort; (5) Adoption; (6) Implantation et (7) Impact. Dans chaque SSAD, un(e) ergothérapeute, un(e) intervenant(e) non-ergothérapeute (c.-à-d. utilisateur potentiel ou actuel de l'Algo) et un(e) gestionnaire furent minimalement rencontrés. Tout d'abord, les données quantitatives furent comptabilisées afin d'établir un premier portrait des caractéristiques décrivant la pratique et le contexte des participants de chaque SSAD. Par la suite, les données qualitatives furent transcrites et analysées en fonction d'un modèle opérationnel (*integrated-Promoting Action in Research Implementation in Health Services*). Ce dernier définit l'application d'une connaissance en fonction des caractéristiques relatives à (1) la *connaissance* (c.-à-d. Algo), (2) aux *individus* (c.-à-d. ergothérapeutes, intervenant(e)s non-ergothérapeutes et gestionnaires) et (3) au *contexte* (c.-à-d. SSAD, programmes SAPA et CI[U]SSS). Finalement, l'intégration des données quantitatives et qualitatives a permis de dégager des conclusions au regard des caractéristiques liées au processus d'application des connaissances de l'Algo.

## RÉSULTATS

À travers les SSAD rencontrés, cinq stades d'utilisation de l'Algo furent documentés : Réception, Cognition, Référence, Effort et Impact. Les caractéristiques relatives à l'Algo constituent des facilitateurs à l'initiation de son application (stades 1 à 3) de même qu'à son utilisation (stade 5). En effet, l'utilisation d'une approche participative entre les équipes cliniques et de recherche, lors du développement de l'Algo, est reconnue par la plupart des milieux rencontrés comme une valeur ajoutée, en termes de clarté et de

convivialité de l'outil. En ce qui a trait aux intervenants, le lien de confiance et la relation de collaboration entre les ergothérapeutes et les intervenants non-ergothérapeutes constitue une prémisses importante à l'initiation de l'utilisation de l'Algo auprès des patients et à sa pérennité dans les milieux. Bien que les divergences d'opinions professionnelles sur le chevauchement des compétences puissent ralentir la progression de son utilisation, le manque de ressources et de pouvoir perçu par les ergothérapeutes lors de l'instauration d'un changement, comme lors de l'application d'une nouvelle connaissance, explique davantage les difficultés vécues aux stades intermédiaires d'utilisation (4 à 6). L'Algo concorde avec plusieurs des besoins identifiés par les intervenants rencontrés, mais la valorisation du chevauchement des compétences ne constitue pas une priorité uniformément identifiée par les équipes administratives des SSAD. Cela nuit notamment à la mobilisation des ergothérapeutes qui agissent à titre de leaders locaux dans la planification et la mise en œuvre des actions nécessaires à la poursuite du processus d'application d'une nouvelle connaissance. Les mandats reçus (ex. uniformisation des pratiques) à l'échelle sociopolitique pourraient constituer un levier à l'intégration de l'Algo dans les CI[U]SSS, mais les difficultés relatives à leur application (ex. absence de structures soutenant la communication entre les intervenants des différents SSAD) retardent la progression du processus. Les stratégies à déployer afin de faciliter la valorisation de l'Algo et la poursuite de son utilisation devront donc principalement être orientées vers les individus et le contexte. En plus de mettre en évidence une valeur ajoutée de l'outil pour chaque groupe d'intervenants concernés par le processus, il faudra augmenter le soutien initial auprès des utilisateurs de l'Algo et impliquer les ergothérapeutes dans la sélection des mécanismes d'intégration du changement afin de pérenniser son utilisation. La révision du mode d'évaluation de la performance des intervenants en SSAD serait aussi à considérer afin de soutenir davantage le chevauchement des compétences dans les équipes interdisciplinaires. Enfin, considérant la complexité croissante du profil des patients vus en SSAD, la diffusion de l'Algo devra être élargie vers les autres milieux desservant les patients qui vivent une situation d'handicap lors de la réalisation de ses soins d'hygiène et qui représentent des « cas simples » (ex. : entreprises d'économie sociale en aide à domicile).

## RETOMBÉES

Les conclusions de ce projet de recherche vont permettre d'ajuster les stratégies de facilitation déployées auprès des ergothérapeutes et des autres acteurs impliqués dans le processus d'application des connaissances de l'Algo, à la lumière des enjeux relatifs au chevauchement des compétences et des caractéristiques décrites dans le réseau de la santé. La bourse de recherche au doctorat octroyée par l'Ordre des ergothérapeutes du Québec a permis de soutenir l'identification de facteurs à considérer dans l'application des connaissances issues d'une approche participative entre les ergothérapeutes chercheurs et cliniciens.

Afin de favoriser une démarche rigoureuse dans le processus d'attribution des équipements aux soins d'hygiène, les informations relatives au développement de l'Algo sont disponibles dans l'article :

Guay, M. (2017). Le point sur les travaux de développement de l'Algo, un outil d'aide à la décision pour la sélection des aides techniques pour l'hygiène corporelle des Québécois vivant à domicile. *Revue francophone de recherche en ergothérapie*, 3(1), 77-90. doi : 10.13096/rfre.v3n1.38

L'article est disponible au lien suivant :

<https://rfre.org/index.php/RFRE/article/view/38/73>

Les informations relatives à l'utilisation de l'Algo sont également disponibles au lien suivant : <http://ergotherapie-outil-algo.ca/fr/accueil/index.php>

En plus de reconnaître la contribution de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, les auteurs remercient les différents organismes et institutions suivants ayant rendu possible la tenue de ces travaux de recherche : l'Office des personnes handicapées du Québec, le Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation, la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, les Fonds de recherche du Québec — Santé, l'Unité de SOUTIEN — Stratégie de recherche axée sur le patient et le réseau AGE-WELL.

## AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Avis est par la présente donné que, le 26 avril 2019, le comité d'admission de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de **M<sup>me</sup> Anne Brunelle** (permis n° 01-044), dont le domicile professionnel est situé à Montréal. Au terme de cette décision, M<sup>me</sup> Brunelle a été autorisée à s'inscrire au Tableau de l'Ordre, mais elle ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercice de l'ergothérapie autrement que dans le cadre du stage de formation clinique supervisée et de la supervision professionnelle qui lui ont été imposés en application de l'article 1 du *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec* et de l'alinéa 2 de l'article 45.3 du *Code des professions*. Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 8 août 2019 et prévaudra jusqu'à la réussite des mesures de perfectionnement. De plus, M<sup>me</sup> Brunelle n'est pas autorisée à superviser des stagiaires pendant la durée des mesures de perfectionnement.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du *Code des professions*.  
Philippe Boudreau, erg., directeur général et secrétaire

Avis est par la présente donné que, le 7 juin 2019, le comité d'admission de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de **M<sup>me</sup> Marie-France Gauthier** (permis n° 94-153), dont le domicile professionnel est situé à Orford. Au terme de cette décision, M<sup>me</sup> Gauthier a été autorisée à s'inscrire au Tableau de l'Ordre, mais elle ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercice de l'ergothérapie autrement que dans le cadre du stage de formation clinique supervisée et de la supervision professionnelle qui lui ont été imposés en application de l'article 1 du *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec* et de l'alinéa 2 de l'article 45.3 du *Code des professions*. Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 9 août 2019 et prévaudra jusqu'à la réussite des mesures de perfectionnement. De plus, M<sup>me</sup> Gauthier n'est pas autorisée à superviser des stagiaires pendant la durée des mesures de perfectionnement.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du *Code des professions*.  
Philippe Boudreau, erg., directeur général et secrétaire

Avis est par la présente donné que, le 22 juillet 2019, le comité d'admission de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de **M<sup>me</sup> Lidia Rainone** (permis n° 96-117), dont le domicile professionnel est situé à Montréal. Au terme de cette décision, M<sup>me</sup> Rainone a été autorisée à s'inscrire au Tableau de l'Ordre, mais elle ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercice de l'ergothérapie autrement que dans le cadre du stage de formation clinique supervisée et de la supervision professionnelle qui lui ont été imposés en application de l'article 1 du *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec* et de l'alinéa 2 de l'article 45.3 du *Code des professions*. Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 12 août 2019 et prévaudra jusqu'à la réussite des mesures de perfectionnement. De plus, M<sup>me</sup> Rainone n'est pas autorisée à superviser des stagiaires pendant la durée des mesures de perfectionnement.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du *Code des professions*.  
Philippe Boudreau, erg., directeur général et secrétaire

Avis est par la présente donné que, le 12 août 2019, le comité d'admission de l'Ordre a rendu une décision à l'endroit de **M<sup>me</sup> Caroline Dubois** (permis n° 98-113), dont le domicile professionnel est situé à Québec. Au terme de cette décision, M<sup>me</sup> Dubois a été autorisée à s'inscrire au Tableau de l'Ordre, mais elle ne peut exercer les activités professionnelles comprises dans le champ d'exercice de l'ergothérapie autrement que dans le cadre de la supervision professionnelle qui lui a été imposée en application de l'article 1 du *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec* et de l'alinéa 2 de l'article 45.3 du *Code des professions*. Cette limitation du droit d'exercice est en vigueur depuis le 3 septembre 2019 et prévaudra jusqu'à la réussite de la supervision professionnelle. De plus, M<sup>me</sup> Dubois n'est pas autorisée à superviser des stagiaires pendant la durée des mesures de perfectionnement.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 182.9 du *Code des professions*.  
Philippe Boudreau, erg., directeur général et secrétaire

## AVIS DE RADIATION

### (Dossier 17-18-00038)

AVIS est par la présente donné que madame **Linda Brousseau**, ergothérapeute (n° 06-074), dont le domicile professionnel est situé à Saint-Hubert, a été déclarée coupable le 12 juillet 2019 par le Conseil de discipline de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec des infractions suivantes commises à Saint-Hubert :

- **Chef 2** : Entre le ou vers le 12 août 2015 et le ou vers le 10 novembre 2015, dans le cadre de la prise en charge du dossier de M. B., a omis :
  - a. de procéder à des démarches auprès de M. B. ou de la famille de cette dernière pour planifier la livraison et livrer le système de montage *Rolling Mount* auprès de M. B. ;
  - b. de procéder à une ou plusieurs séances d'entraînement avec M.B. pour l'utilisation de l'appareil de communication Toughbook et/ou l'intégration de celui-ci dans ses habitudes de vie ;
  - c. d'effectuer un suivi auprès de M.B. ou sa famille, après avoir été avisée que l'appareil de communication Toughbook de M.B. ne fonctionnait pas bien ;

le tout contrairement à l'article 19 du *Code de déontologie des ergothérapeutes* ;

- **Chef 9** : Le ou vers le 2 novembre 2015, dans le « Rapport d'évaluation – intervention Patcom contrôle de l'environnement et téléphonie (base sur le processus de production du handicap et sur le modèle systémique) », a écrit que « [...] une simulation a été réalisée avec monsieur allongé au lit », alors qu'une simulation à la chaise a plutôt été réalisée lors de l'évaluation du 2 septembre 2015 au Centre montréalais de réadaptation, le tout contrairement à l'article 59.2 du *Code des professions*.

Au terme de cette même décision, le Conseil de discipline a imposé à Mme Linda Brousseau une période de radiation d'une (1) semaine pour le chef 2 et une période de radiation de deux (2) semaines pour le chef 9, le tout à être purgé concurremment. Le délai pour en appeler de cette décision étant expiré, Mme Brousseau est donc radiée du Tableau de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec pour une période de deux (2) semaines à compter du 17 août 2019.

Le présent avis est donné en vertu des articles 156 et 180 du Code des professions.

Montréal, le 16 août 2019

M<sup>e</sup> Caroline Fortier, secrétaire du Conseil de discipline

UDES

## MICROPROGRAMME DE 2<sup>e</sup> CYCLE EN AMÉLIORATION DES SERVICES DE RÉADAPTATION



La qualité des services offerts dans votre milieu vous préoccupe?

Apprenez à définir, à mettre en œuvre et à évaluer les services que vous offrez tout en restant proche de la clinique.

- Microprogramme de 15 crédits
- Pour ergothérapeutes en exercice
- Offert au Campus de Longueuil les fins de semaine et en ligne
- Formule à temps partiel pour une conciliation travail temps plein et études

**Date limite d'admission pour la session d'hiver** : 15 novembre 2019

**Pour en savoir plus :**

Josee.Labelle@USherbrooke.ca

1 888 463-1835, poste 61767

[USherbrooke.ca/readaptation/programmes/longueuil](http://USherbrooke.ca/readaptation/programmes/longueuil)

 UNIVERSITÉ DE  
SHERBROOKE

## L'ORDRE ET SES PARTENAIRES

Réintégration  
en emploi après  
un accident

La CNESTT souhaite faire part aux ergothérapeutes des nouvelles orientations en matière de réadaptation professionnelle et de retour au travail, en vigueur depuis le 2 juillet 2019. Tout employeur doit désormais démontrer un effort réel et raisonnable pour accommoder un travailleur ayant subi une lésion professionnelle afin de le réintégrer en emploi. Pour plus d'information, consultez les sections « En cas d'accident » consacrées aux travailleurs (<https://bit.ly/2lYnTwo>) et aux employeurs (<https://bit.ly/2lUehTx>) dans la section « Santé et sécurité au travail » du site Internet de la CNESTT ou composez le 1 844-838-0808.

## ÉCHOS DE L'ORDRE

## Bienvenue aux nouveaux membres

L'Ordre des ergothérapeutes du Québec présente les nouveaux membres qui se sont récemment joints à la profession. Nous sommes fiers de les accueillir et leur souhaitons une carrière à la hauteur de leurs aspirations.

Brisson, Sophie  
Burrell, Alison Francis  
de Sève, Marie-Andrée  
Dolla, Michelle  
Durocher, Julie-Maude  
Girard, Myriam  
Hawes, Aurélie  
Lachapelle, Émilie  
Le, Dyana Kim

Lefort, Hélène  
Lemay-Dubeau, Marie  
N'Goran, Anne-Julie  
Piché, Vicki  
Silver, Kathy  
Taillon, Marie-Josée  
Villeneuve, Karine  
Wassef, Simon

## BABILLARD

Modification  
à l'accès  
en ligne à  
l'échelle  
MoCa

L'Ordre a récemment été informé qu'à compter de septembre 2020, une formation en ligne au coût de 125\$ US serait dorénavant requise afin de permettre l'accès au site ainsi qu'aux ressources en ligne de l'échelle MoCA.

Selon les informations disponibles sur le site <https://www.mocatest.org> cette prérogative des concepteurs viserait à normaliser l'administration et la cotation de l'échelle MoCA.

## FORMATION CONTINUE

Colloque annuel de l'Ordre :  
l'éthique au cœur de ma pratique

Le 9<sup>e</sup> colloque annuel de l'OEQ sur le thème « L'éthique au cœur de ma pratique », a eu lieu le 26 septembre dernier à Trois-Rivières. L'OEQ y mettait de l'avant l'importance de la réflexion éthique dans sa pratique quotidienne. Les conférences ont permis aux participants d'aller plus loin dans leur compréhension des enjeux éthiques, d'aborder une grande variété d'enjeux éthiques rencontrés dans différents domaines et contextes de pratique, et les ont également outillés à reconnaître une situation qui présente ces enjeux, tout en les guidant dans le choix des stratégies ou des outils pour faire face à celle-ci.

Par ailleurs, le salon des exposants a offert aux participants l'occasion de rencontrer différents partenaires et fournisseurs, ainsi que les équipes de l'inspection professionnelle et du bureau du syndic de l'OEQ. Une séance d'affichage de travaux des étudiants et chercheurs universitaires était également au programme de la journée.

Bientôt sur Portail.OEQ

La plupart des conférences du colloque ont été enregistrées et seront prochainement disponibles sur le Portail.OEQ, tout comme la majorité des présentations.



## Service unique, protections adaptées

### L'assurance pensée pour les membres de votre Ordre





Faites comme plus de 100 000 professionnels qui font déjà confiance à La Personnelle pour leurs assurances †.

**Voyez ce que La Personnelle peut faire pour vous**

**1 888 476-8737**

[lapersonnelle.com/oeq](http://lapersonnelle.com/oeq)

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales Inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.  
† Source : Rapport des membres d'ordres professionnels de La Personnelle, avril 2018.




## FORMATION CONTINUE

## Programme de formation continue 2019-2020

L'Ordre est heureux de vous présenter son programme de formation continue 2019-2020. Cette année encore, plus de 40 activités sont prévues, incluant notre colloque annuel. Comme à l'accoutumée, la majorité des formations vous sont aussi offertes sur demande. Vous trouverez tous les descriptifs sur le Portail.OEQ. Nous vous informerons en cours d'année des dates et des thématiques qui s'ajouteront.

Veillez fournir votre adresse courriel à l'Ordre lors de votre inscription au Tableau de l'Ordre et la mettre à jour si vous la modifiez.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour des formations sur demande, veuillez communiquer avec la secrétaire adjointe à la formation continue, madame Corinne Parmentier, au 514 844-5778, poste 250 ou parmentierc@oeq.org.

### Formations en ligne

Balises encadrant la rédaction des écrits en ergothérapie pour une clientèle atteinte de troubles neuropsychologiques ou mentaux	GRATUIT
Dépistage des troubles cognitifs chez l'adulte et la personne âgée	
Déontologie : système professionnel et obligations des ergothérapeutes	GRATUIT
Mieux connaître le Référentiel de compétences et le portfolio électronique	GRATUIT
Utiliser la pratique réflexive afin d'améliorer ses compétences professionnelles	GRATUIT

### Formations en salle

Atelier – Réaliser une démarche d'amélioration de sa pratique à l'aide du Référentiel de compétences et du portfolio électronique	Montréal – 28 novembre 2019
Comment soutenir notre identité professionnelle et notre raisonnement clinique grâce aux modèles conceptuels	Montréal – 28 et 29 octobre 2019
Dépistage et effets de la déficience visuelle sur le quotidien des adultes et des aînés	Montréal – 27 janvier et 24 février 2020
Gestion des mesures de contrôle (contention et isolement) : rôle de l'ergothérapeute	Montréal – 19 février et 25 mars 2020
Tenue de dossiers en ergothérapie : habiletés de rédaction – Niveau avancé	Montréal – 10 décembre 2019 Québec – 16 mars 2020
Prévention de l'utilisation des mesures d'isolement	Dates à venir

### Formations hybrides (en ligne et en salle)

L'évaluation de l'inaptitude : approches éthique, juridique et clinique et processus d'évaluation	Longueuil – 7 et 8 novembre 2019 Québec – 12 et 13 mars 2020
Gestion des mesures de contrôle (contention physique) : rôle de l'ergothérapeute pour une clientèle DI/TSA	Dates à venir
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en CLSC et CHSLD	Montréal – 11 novembre et 9 décembre 2019 Québec – 10 février et 16 mars 2020
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif pour une clientèle en soins aigus	Longueuil – 17 février et 23 mars 2020
Optimiser l'autonomie des personnes âgées ayant un déficit cognitif – Niveau 2 : l'intervention	Longueuil – 13 janvier 2020 Québec – 21 février 2020
Favoriser l'émergence de la motivation à agir chez les personnes aux prises avec des difficultés à s'engager dans l'occupation	Longueuil – 13 mars 2020 Québec – 20 mars 2020
SÉCuRE : approche contextualisée et réflexion explicitée à l'évaluation à domicile de la sécurité à domicile en santé mentale	Longueuil – 18 octobre 2019 Québec – 27 mars 2020

### Collaboration avec CAPRIT

Apprendre à négocier efficacement	Longueuil – 14 et 15 novembre 2019
Effectuer une prise de décision partagée avec le travailleur référé pour une incapacité au travail (lecture + cours en salle)	Longueuil – 28 février et 27 mars 2020
Évaluer et favoriser le retour au travail des personnes absentes en raison de troubles mentaux courants (webinaire + portion en ligne + cours en salle)	Québec – 2 avril 2020

### Collaboration avec l'Université de Montréal

Impacts des difficultés cognitives sur les habitudes de vie : modèles théoriques et applications cliniques	Montréal – 24 et 25 octobre 2019 Québec – 27 et 28 novembre 2019
Impacts des difficultés cognitives sur les habitudes de vie : modèles théoriques et applications cliniques – enjeux d'application	Montréal – 7 février 2020 Québec – 27 mars 2020
Le choix d'instrument de mesure pour une clientèle en santé mentale	Montréal et Québec – 15 avril 2020 (formatrice en visioconférence)

## Devenez membre de l'ACE-Qc/ACE!

Joignez-vous à nous ou renouvelez votre membership avant le 1<sup>er</sup> octobre pour profiter d'un meilleur tarif.

Pour les ergothérapeutes du Québec, il n'est **PAS REQUIS DE FAIRE L'EXAMEN** pour devenir membre de l'ACE.

- réseautage
- formation au rôle d'agent de changement
- couverture d'assurance complète public / privé
- représentation, visibilité et plaidoyer pour l'ergothérapie,
- prix de reconnaissance
- revues professionnelles
- développement professionnel
- membership à la « Fédération mondiale d'ergothérapie » FME ou WFOT
- accès à moindre coût au congrès annuel de l'ACE, 6 - 9 mai 2020 - Saskatoon, SK

Joignez-vous à nous ou renouvelez à [www.caot.ca/qc](http://www.caot.ca/qc)

Suivez-nous!  @ACEQcCAOT



ACE · Qc

Association canadienne des ergothérapeutes  
Québec

## FORMATION CONTINUE

# Activités offertes par d'autres organismes

La publication de l'information sur les activités offertes par d'autres organismes ne signifie pas que l'Ordre approuve les formations annoncées ni qu'il s'en porte garant. Pour plus de renseignements sur ces activités offertes par des organismes indépendants de l'Ordre ou pour vous inscrire, veuillez communiquer avec l'organisme qui donne la formation.

Consultez le Portail.OEQ dans la section «Activités de formations offertes par d'autres organismes» afin d'obtenir la liste plus complète et le calendrier mis à jour régulièrement. Vous y retrouverez aussi les hyperliens vers des programmes universitaires québécois de deuxième et troisième cycles les plus pertinents à la profession.

## FORMATIONS

<b>THÈME</b>	<b>PROGRAMME D'AUTOCOMPASSION EN PLEINE CONSCIENCE : ATELIER D'INITIATION</b>
Organisme :	Autocompassion Montréal
Date et lieu :	27 septembre 2019 de 9 h à 16 h à Montréal
Renseignements :	<a href="https://autocompassionmtl.wixsite.com/autocompassion">https://autocompassionmtl.wixsite.com/autocompassion</a> ou <a href="mailto:autocompassionmontreal@gmail.com">autocompassionmontreal@gmail.com</a>
<b>THÈME</b>	<b>SENSIBILISATION AU DEUIL EN CONTEXTE DE MORT TRAUMATIQUE</b>
Organisme :	Praxis, centre de développement professionnel de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal
Dates et lieux :	3 octobre 2019 ou 11 mars ou 28 avril 2020 à Montréal; 17 octobre 2019 à Québec; 12 décembre 2019 à Joliette; 6 février 2020 à Sherbrooke; 3 avril 2020 à Gatineau; 23 avril 2020 à Val-d'Or
Renseignements :	<a href="https://praxis.umontreal.ca/accueil/">https://praxis.umontreal.ca/accueil/</a>
<b>THÈME</b>	<b>FAMILLE EN SOUFFRANCE ET INTERVENANTS EN DIFFICULTÉ : LE CONCEPT DE RÉSONANCE COMME LEVIER DE CHANGEMENT</b>
Organisme :	Institut universitaire en santé mentale Douglas
Date et lieu :	7 octobre 2019 de 8 h 30 à 16 h 30 à Montréal
Renseignement :	<a href="https://bit.ly/2SM6pA1">https://bit.ly/2SM6pA1</a>
<b>THÈME</b>	<b>ÉVALUATION ET TRAITEMENT DE L'ÉCRITURE – ABC BOUM !</b>
Organisme :	L'ergothérapie de la maison à l'école
Dates et lieu :	du 9 au 12 octobre 2019 de 8 h 30 à 16 h 30, à Montréal
Renseignements :	<a href="https://www.edme.org/formations_traitement_ecriture.php">https://www.edme.org/formations_traitement_ecriture.php</a>
<b>THÈME</b>	<b>RECONNAÎTRE ET DÉPISTER LES PARTICULARITÉS RELIÉES AU TSA LORS DE L'ÉVALUATION INITIALE EN ERGOTHÉRAPIE</b>
Organisme :	Clinique de réadaptation Carolyne Mainville (CRCM)
Dates :	10 octobre 2019 et 31 janvier 2020
Renseignements :	<a href="https://www.crcm.ca/boutique/">https://www.crcm.ca/boutique/</a>
<b>THÈME</b>	<b>PROGRAMME INTENSIF : AUTOCOMPASSION EN PLEINE CONSCIENCE</b>
Organisme :	Autocompassion Montréal
Dates et lieu :	du 15 au 20 octobre 2019 à Sainte-Lucie des Laurentides
Renseignements :	<a href="https://autocompassionmtl.wixsite.com/autocompassion/copie-de-programme-8-semaines">https://autocompassionmtl.wixsite.com/autocompassion/copie-de-programme-8-semaines</a>
<b>THÈME</b>	<b>ÉCHAPPER À L'ADDICTION, REPROGRAMMER SON CERVEAU</b>
Organisme :	Formations InnOvation
Date et lieu :	18 octobre 2019 de 9h à 15h, à Montréal
Renseignements :	<a href="https://www.formationsinnovation.com/produit/echapper-addiction/">https://www.formationsinnovation.com/produit/echapper-addiction/</a>
<b>THÈME</b>	<b>CONFÉRENCE ANNUELLE D'AUTISME MONTRÉAL : LES TROUBLES NEUROLOGIQUES ASSOCIÉS À L'AUTISME</b>
Organisme :	Autisme Montréal
Date et lieu :	18 octobre 2019 de 9 h à 16 h, à Montréal
Renseignements :	<a href="http://autisme-montreal.com/nos-services/conference-et-atelier/">http://autisme-montreal.com/nos-services/conference-et-atelier/</a>
<b>THÈME</b>	<b>LA SUPERVISION EN ENTRETIEN MOTIVATIONNEL</b>
Organisme :	Perspective santé
Date et lieu :	21, 22 et 23 octobre 2019 à Montréal
Renseignements :	<a href="https://www.eventbrite.ca/e/billets-la-supervision-en-entretien-motivationnel-64871760181">https://www.eventbrite.ca/e/billets-la-supervision-en-entretien-motivationnel-64871760181</a>
<b>THÈME</b>	<b>ANIMATION D'UN GROUPE DE SOUTIEN POUR PERSONNES ENDEUILLÉES</b>
Organisme :	Praxis, centre de développement professionnel de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal
Dates et lieux :	21-22 octobre 2019 ou 30-31 janvier 2020 à Montréal, 13-14 novembre 2019 à Sherbrooke, 19-20 février 2020 à Québec
Renseignements :	<a href="https://praxis.umontreal.ca/accueil/">https://praxis.umontreal.ca/accueil/</a>
<b>THÈME</b>	<b>LA DYSPHAGIE CHEZ L'ENFANT</b>
Organisme :	Clinique pédiatrique de dysphagie et d'ergothérapie
Dates :	22-23-24 octobre 2019 (21 heures de formation) à l'Université de Sherbrooke, campus de Longueuil
Renseignements :	514 360-7083 poste 102; <a href="mailto:info@cliniquepde.ca">info@cliniquepde.ca</a> ; <a href="http://www.cliniquepde.ca">www.cliniquepde.ca</a>
<b>THÈME</b>	<b>2019 CONFÉRENCE SCERT SUR LES CONDITIONS NEURODÉVELOPPEMENTALES</b>
Organisme :	Centre d'étude, recherche et d'entraînement de l'École le Sommet
Date et lieu :	1er novembre 2019 à Montréal
Renseignements :	<a href="http://www.summit-scrt.com/conference">www.summit-scrt.com/conference</a> ou <a href="mailto:scrt@summit-school.com">scrt@summit-school.com</a>
<b>THÈME</b>	<b>RÉFLÉCHIR AUX DIMENSIONS ÉTHIQUES DE SA PRATIQUE POUR MIEUX AGIR</b>
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée
Date et lieu :	18 novembre 2019 de 9 h à 16 h à Saint-Léonard
Renseignements :	<a href="https://aqepp.com/nos-formations/">https://aqepp.com/nos-formations/</a> ou <a href="mailto:aqepp.formations@hotmail.com">aqepp.formations@hotmail.com</a>
<b>THÈME</b>	<b>CONCEVOIR SON PLAN D'AFFAIRES DANS LE DOMAINE DE L'ERGOTHÉRAPIE</b>
Organisme :	Institut Kara
Dates et lieu :	22 novembre 2019 à Gatineau, 16 janvier 2020 à Saint-Hyacinthe, 27 mars 2020 à Saint-Jérôme
Renseignements :	<a href="http://www.institutkara.ca/ergotherapeute">www.institutkara.ca/ergotherapeute</a> ou <a href="mailto:education@institutkara.ca">education@institutkara.ca</a>

<b>THÈME</b>	<b>ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : ENGAGER LE CHANGEMENT</b>
Organisme :	Groupe Ancora
Date et lieu :	21 et 22 novembre 2019 à Québec
Renseignements :	<a href="http://www.groupeancora.com/calendrier/calendrier-des-formations-institutionnelles">http://www.groupeancora.com/calendrier/calendrier-des-formations-institutionnelles</a>
<b>THÈME</b>	<b>INTRODUCTION À L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL</b>
Organisme :	PsyMontréal Inc.
Dates et lieu :	25 et 26 novembre 2019, 23 et 24 mars 2020, 1er et 2 juin 2020 à Montréal
Renseignements :	<a href="https://psymontreal.com/formations-entretien-motivationnel/">https://psymontreal.com/formations-entretien-motivationnel/</a>
<b>THÈME</b>	<b>SUPERVISION PROFESSIONNELLE EN SANTÉ MENTALE</b>
Organisme :	Association québécoise des ergothérapeutes en pratique privée
Date et lieu :	28 novembre 2019 de 9 h à 16 h à Saint-Léonard
Renseignements :	<a href="https://aqepp.com/nos-formations/">https://aqepp.com/nos-formations/</a> ou <a href="mailto:aqepp.formations@hotmail.com">aqepp.formations@hotmail.com</a>
<b>THÈME</b>	<b>ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : NIVEAU 1</b>
Organisme :	Perspective santé
Date et lieu :	5 et 6 décembre 2019 à Montréal
Renseignements :	<a href="https://www.eventbrite.ca/e/billets-entretien-motivationnel-niveau-1-64871518458">https://www.eventbrite.ca/e/billets-entretien-motivationnel-niveau-1-64871518458</a>
<b>THÈME</b>	<b>PSYCHO-SOCIAL PROCESSING INTERVENTION</b>
Organisme :	Choisir d'apprendre / Choose to learn
Dates et lieu :	12,13, et 14 février 2020 à Montréal
Renseignements :	<a href="http://www.choisirdapprendre.ca">www.choisirdapprendre.ca</a> ou au 450-242-2816 ou <a href="mailto:info@choosetolearn.ca">info@choosetolearn.ca</a>
<b>WEBINAIRE – FORMATION EN LIGNE</b>	
<b>THÈME</b>	<b>LA MOTRICITÉ FINE EN PÉDIATRIE : COMPÉTENCES CLINIQUES POUR ERGOTHÉRAPEUTES</b>
Organisme :	ACADÉMIE JCSI / Josiane Caron Santha, ergothérapeute
Dates et lieu :	Formation en ligne (théorie, évaluation, analyse, intervention) 27 heures de formation continue sur 12 mois
Renseignements :	<a href="https://www.josianecaronsantha.com/service@josianecaronsantha.com/4509990566">https://www.josianecaronsantha.com/service@josianecaronsantha.com/4509990566</a>
<b>THÈME</b>	<b>DÉVELOPPEMENT ET FONCTIONNEMENT DE L'ENFANT : INTRODUCTION À LA PERSPECTIVE ET AUX STRATÉGIES DE L'ERGOTHÉRAPIE 1</b>
Organisme :	ACADÉMIE JCSI / Josiane Caron Santha, ergothérapeute
Dates et lieu :	Formation en ligne (théorie, évaluation, analyse, intervention, intégration) 14 h de formation continue sur 12 mois
Renseignements :	<a href="https://www.josianecaronsantha.com/service@josianecaronsantha.com/4509990566">https://www.josianecaronsantha.com/service@josianecaronsantha.com/4509990566</a>
<b>CONGRÈS – COLLOQUES – SYMPOSIUM</b>	
<b>THÈME</b>	<b>JOURNÉE SCIENTIFIQUE 2019 DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE EN SOINS PALLIATIFS ET DE FIN DE VIE</b>
Organisme :	Réseau québécois de recherche en soins palliatifs et de fin de vie (RQSPAL)
Date et lieu :	4 octobre 2019, à Québec
Renseignements :	<a href="https://www.fourwav.es/view/1178/info/">https://www.fourwav.es/view/1178/info/</a>
<b>THÈME</b>	<b>CONGRÈS : LES COMPÉTENCES EXÉCUTIVES ET LES APPRENTISSAGES SCOLAIRES : COMMENT INTERVENIR</b>
Organisme :	Groupe Educo
Dates et lieu :	du 2 au 4 octobre 2019 à Montréal
Renseignements :	<a href="https://groupeeducocom/">https://groupeeducocom/</a>
<b>THÈME</b>	<b>13<sup>e</sup> CONGRÈS EN SANTÉ MENTALE : RELATIONS + ÉMOTIONS + MODERNITÉ = ÉQUATION POSSIBLE</b>
Organisme :	Centre de formation en santé mentale de l'Outaouais - CISSS de l'Outaouais
Dates et lieu :	17 et 18 octobre 2019, Gatineau
Renseignements :	<a href="http://cfsmo.com/congres.html">http://cfsmo.com/congres.html</a>
<b>THÈME</b>	<b>CANADIAN ASSOCIATION ON GERONTOLOGY CAG 2019 : NAVIGATING THE TIDES OF AGING TOGETHER - 48<sup>th</sup> SCIENTIFIC AND EDUCATIONAL MEETING</b>
Organisme :	Canadian association on gerontology
Dates et lieu :	24 au 26 octobre 2019, Moncton, Nouveau-Brunswick
Renseignements :	<a href="https://cag2019.ca/">https://cag2019.ca/</a>
<b>THÈME</b>	<b>9<sup>e</sup> ATELIER CANADIEN DE LA RÉADAPTATION EN CONDUITE AUTOMOBILE</b>
Organisme :	CIUSSS de la Capitale-Nationale – Institut de réadaptation en déficience physique du Québec
Dates et lieu :	29-30-31 octobre 2019 à Québec
Renseignements :	<a href="https://www.ciuiss-capitalenationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/colloques-congres-et-conferences/9Atelier_cond_auto">https://www.ciuiss-capitalenationale.gouv.qc.ca/expertise-et-partenariat/colloques-congres-et-conferences/9Atelier_cond_auto</a>
<b>THÈME</b>	<b>3<sup>e</sup> COLLOQUE INFORMATIQUE SANTÉ – L'INNOVATION AU SERVICE DU PATIENT</b>
Organisme :	Le point en santé
Date et lieu :	7 novembre 2019 à Drummondville
Renseignements :	<a href="http://www.lepointensante.com/informatique-sante/">http://www.lepointensante.com/informatique-sante/</a>
<b>THÈME</b>	<b>30<sup>e</sup> COLLOQUE DE L'ASSOCIATION DES ORTHOPÉDAGOGUES DU QUÉBEC LES PRATIQUES COLLABORATIVES : UN ESSENTIEL POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES APPRENANTS</b>
Organisme :	Association des orthopédagogues du Québec
Date et lieu :	7 et 8 novembre 2019 à Laval
Renseignements :	<a href="https://www.ladoq.ca/">https://www.ladoq.ca/</a>
<b>THÈME</b>	<b>19<sup>e</sup> COLLOQUE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE POUR LA RÉADAPTATION PSYCHOSOCIALE (AQRP) OSER-PARTICIPER-INFLUENCER, S'APPROPRIER LE CHANGEMENT POUR L'INFLUENCER</b>
Organisme :	Association québécoise pour la réadaptation psychosociale (AQRP)
Dates et lieu :	11 au 13 novembre, à Montréal
Renseignements :	<a href="https://aqrp-sm.org/activites-et-evenements/colloques/colloque-2019/">https://aqrp-sm.org/activites-et-evenements/colloques/colloque-2019/</a>